

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Rapport d'activité 2017-2018



Québec 

Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

BUREAU DE QUÉBEC

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4

BUREAU DE MONTRÉAL

Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 418 691-2401 ou 1 800 463-4090 (sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Compte Twitter : @statquebec

La forme masculine utilisée dans ce document désigne tout aussi bien les femmes que les hommes.

Ce document a été imprimé sur du papier contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

1^{er} trimestre 2019

ISBN : 978-2-550-82851-8 (version imprimée)

ISBN : 978-2-550-82853-2 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2010

Tous droits réservés pour tous les pays.

Crédits des photographies

p.9 : © iStockphoto.com/stevecoleimages

p.13 : © iStockphoto.com/Yuri

p.23 : © iStockphoto.com/konradlew

p.35 : © iStockphoto.com/skynesher

p.37 : © iStockphoto.com/Yuri

p.49 : © iStockphoto.com/FélixLaframboise

p.91 : © iStockphoto.com/mattjeacock

Février 2019

MESSAGE DU MINISTRE

La présidence de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Je vous transmets le *Rapport d'activité 2017-2018* de l'Institut de la statistique du Québec. Ce rapport fait état des résultats obtenus par l'Institut de la statistique du Québec et de ses principales réalisations.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre des Finances,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'EG', written over a horizontal line.

Eric Girard
Québec, novembre 2018

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Québec, le 16 novembre 2018

Monsieur Eric Girard
Ministre des Finances
Édifice Gérard-D.-Lévesque
12, rue Saint-Louis, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5L3

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité de l'Institut de la statistique du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2018. Depuis mon entrée en fonction à titre de directeur général de l'Institut, le 3 avril dernier, je constate les efforts déployés par l'ensemble du personnel afin de répondre à la mission de l'Institut, soit de fournir des informations statistiques fiables et objectives sur le Québec.

Ce rapport présente les principales réalisations de l'Institut au cours de l'exercice 2017-2018, ainsi que les résultats liés au Plan d'action de développement durable 2016-2020 et à la Déclaration de services aux citoyens. Il rend compte également de l'utilisation des ressources financières, humaines et informationnelles et rend compte de la conformité de l'Institut aux diverses exigences législatives et réglementaires.

C'est avec enthousiasme que je me suis engagé à poursuivre la mission de l'Institut tout en demeurant connecté aux enjeux et aux besoins de la société afin de la porter plus loin. Je réitère l'engagement de l'organisation à demeurer performante et axée sur la qualité de l'information statistique au service de la population. Je souligne par ailleurs l'engagement de l'ensemble du personnel envers la mise en œuvre de la mission de l'Institut, par la rigueur, les compétences et le dévouement qu'ils déploient quotidiennement.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Le directeur général,

A handwritten signature in black ink that reads "Florea D." in a cursive style.

Daniel Florea

09	PARTIE 1	PRÉSENTATION DE L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC
13	PARTIE 2	FAITS SAILLANTS 2017-2018
23	PARTIE 3	DÉVELOPPEMENT DURABLE
35	PARTIE 4	DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS
37	PARTIE 5	UTILISATION DES RESSOURCES
	38	Ressources budgétaires et financières
	40	Ressources humaines
	44	Ressources informationnelles
	47	Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de services
49	PARTIE 6	EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES
	50	Accès aux documents et protection des renseignements personnels
	52	Accès à l'égalité en emploi
	58	Allègement réglementaire et administratif
	59	Éthique
	60	Égalité entre les femmes et les hommes
	61	Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration
	62	Politique de financement des services publics
	63	Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics
	64	Rapport du Vérificateur général et états financiers
	87	Liste des enquêtes statistiques
91	ANNEXES	
	92	Annexe 1 – Collaborations majeures
	94	Annexe 2 – Organigramme au 31 mars 2018
	96	Annexe 3 – Liste des publications
	99	Annexe 4 – Liste des articles parus dans les périodiques de l'Institut

SIGLES ET ACCRONYMES

CHSLD	Centre d'hébergement de soins de longue durée	·	MRC	Municipalité régionale de comté
CSPQ	Centre de services partagés du Québec	·	MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
ELDEQ	Étude longitudinale du développement des enfants du Québec	·	OCCQ	Observatoire de la culture et des communications du Québec
EQDEM	Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle	·	PDEIPH	Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées
EQSJS	Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire	·	PIB	Produit intérieur brut
ERG	Enquête sur la rémunération globale au Québec	·	RI	Ressources informationnelles
ETC	Équivalent temps complet	·	SGDD	Stratégie gouvernementale de développement durable
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec	·	TIC	Technologies de l'information et des communications
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	·	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
MESI	Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation	·		



01



PRÉSENTATION DE
L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

MISSION

Selon la Loi de l'Institut de la statistique du Québec, « l'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes. L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique [...]. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général » (RLRQ, chapitre I-13.011, article 2).

L'Institut assure la production et le suivi d'indicateurs utiles aux ministères et aux organismes gouvernementaux qui recourent aux statistiques pour orienter, concevoir et évaluer leurs programmes et leurs politiques. Il fait état des principales tendances de la société, notamment dans les domaines de l'économie, de la santé, de l'éducation, de la culture et de l'environnement. Ces informations statistiques enrichissent les connaissances, éclairent les débats et appuient la prise de décision des différents acteurs de la société québécoise.

Par ailleurs, l'Institut réalise des mandats statutaires en matière de rémunération, de démographie, de développement durable ainsi que d'occupation et de vitalité du territoire. Il maintient aussi des partenariats de longue date sur les questions économiques, sociales, culturelles et de santé. Il mène des enquêtes d'intérêt public pour le Québec, produit de nombreuses publications et diffuse des données fiables et pertinentes sur la réalité québécoise afin que la population soit mieux informée et que les décideurs puissent prendre des décisions éclairées.

Enfin, à titre d'agence statistique gouvernementale, l'Institut représente le Québec auprès de Statistique Canada et auprès des responsables de statistiques des provinces et territoires canadiens.

PRODUITS, SERVICES ET CLIENTÈLES

Organisation de haut savoir grâce à la compétence et à l'engagement de ses employés, l'Institut affirme son expertise en matière d'information statistique, notamment, dans les domaines suivants :

- > Culture et communication
- > Développement durable
- > Économie et secteur financier
- > Éducation, formation et milieux de garde
- > Environnement
- > Population et démographie
- > Santé et bien-être
- > Science, technologie et innovation
- > Secteur minier
- > Travail et rémunération

L'Institut offre aux ministères et organismes des services de nature scientifique et technique, notamment des résultats d'enquêtes, des études et des analyses, des travaux méthodologiques et de traitement des données ainsi que des études d'impact économique.

L'Institut offre également, dans le respect de la confidentialité, un ensemble de services permettant de faciliter l'accès aux données statistiques et des services-conseils à des fins de recherche scientifique.

De nombreuses statistiques et publications sur le Québec sont disponibles sur le site Web de l'Institut. De plus, le Centre d'information et de documentation de l'Institut propose des services documentaires et d'aide à la recherche, en plus d'un accès à ses collections offrant un vaste inventaire de statistiques sur le Québec.

L'Institut dessert la population dans son ensemble et rend ses produits et services disponibles, tant aux citoyens qu'aux organismes parapublics, aux municipalités, aux entreprises privées, aux organisations syndicales et patronales et à celles du milieu associatif.

VISION

LA STATISTIQUE AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ : LA RÉFÉRENCE AU QUÉBEC

L'Institut de la statistique du Québec vise à être la principale source d'information statistique objective et de qualité concernant le Québec.

Par ses produits, l'Institut veut contribuer à mieux faire connaître le Québec et à éclairer le choix des politiques publiques. Il désire consolider son rôle de source d'information privilégiée pour les décideurs, les experts, les chercheurs et le grand public qui désirent mieux s'informer sur les multiples aspects qui définissent le Québec d'aujourd'hui.

PARTENARIATS

Tout en demeurant le lieu privilégié de la production et de la diffusion de l'information statistique sur le Québec, l'Institut bâtit des partenariats dans une perspective de collaboration et de complémentarité.

L'administration publique québécoise constitue un partenaire de premier plan. Selon les mandats, les universités, les centres de recherche, les centres hospitaliers et les organismes à but non lucratif agissent également à titre de partenaires.

Dans le cadre de la mission de l'Institut, de nombreux échanges et collaborations ont lieu avec Statistique Canada. Par ailleurs, l'Institut agit à titre de porte-parole du Québec auprès de Statistique Canada en matière statistique. Il maintient également des liens avec des agences statistiques et de recherche sur la scène internationale.

COMITÉS CONSULTATIFS

À l'écoute des besoins et des préoccupations de sa clientèle et désireux de voir ses partenaires contribuer à la réflexion portant sur le développement de la production statistique au Québec, l'Institut dirige ou participe à une variété d'entités de consultation. Au total, une quarantaine de comités, de groupes consultatifs et de tables de concertation sont en place dans les principaux domaines d'activité de l'Institut, notamment :

- > Comité directeur et comité d'orientation et de suivi de l'*Enquête longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ)
- > Comité d'orientation de l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* (EQSJS)
- > Comité scientifique – Observatoire des tout-petits
- > Comités d'orientation de projet de l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle* (EQPPM) et de l'*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle* (EQDEM)
- > Comité directeur et comité d'orientation de projet *Grandir au Québec*
- > Groupe de travail sur l'*Enquête québécoise sur le cannabis 2018*
- > Table de concertation nationale en surveillance (TCNS) du réseau de la santé
- > Comité d'orientation de projet de l'*Enquête sur la maltraitance des personnes âgées au Québec*
- > Comité d'orientation de l'*Enquête québécoise sur l'activité physique, le loisir et le sport*
- > Comité d'orientation de projet de l'*Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec*
- > Comité aviseur du deuxième portrait de l'itinérance au Québec
- > Groupe interministériel pour l'économie circulaire
- > Comité des partenaires financiers de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ)
- > Comité de concertation de l'OCCQ, y compris ses comités consultatifs (7)

COLLABORATIONS MAJEURES

L'Institut renforce son rôle de producteur de statistiques officielles en prenant part à des collaborations majeures en partenariat avec une variété d'acteurs publics. Ces collaborations donnent suite, notamment, à la création de programmes, d'enquêtes et d'entités qui documenteront différents phénomènes statistiques d'importance sur plusieurs années. L'Institut compte à son actif plusieurs collaborations majeures. Certaines, toujours en vigueur, précèdent même la création officielle de l'Institut en 1999. Voici quelques-unes des collaborations les plus significatives :

- > Lancement du modèle intersectoriel du Québec (1967 ; 50^e anniversaire en 2017)
- > Production des Comptes économiques (1981) et des Mesures de production (PIB) (1992)
- > Réalisation de l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG) et du rapport de comparaison (depuis 1986)
- > Création de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) (2000)
- > Réalisation d'enquêtes nationales de santé publique à la suite des modifications à la Loi sur la santé publique en 2001 :
 - *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* (EQSJS) (2010-2011 et 2016-2017)
 - Partenariat multiple pour la réalisation de l'*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle* (EQDEM) (2012 et 2017)
- > Mise en place de l'Observatoire économétrique (2004)
- > Partenariat pour l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ) (2005)
- > Contribution à l'élaboration d'indicateurs de développement durable et des indicateurs de la Stratégie gouvernementale de développement durable (2008-2013 et 2015-2020)
- > Production du fichier de recherche qui a servi à la réclamation québécoise auprès de l'industrie du tabac en collaboration avec le ministère de la Justice (2012)
- > Partenariat pour une nouvelle étude longitudinale de cohorte de naissances (*Grandir au Québec*) (2017)

.....
D'autres collaborations sont présentées à l'annexe 1.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

En 2017-2018, des changements ont été apportés à la structure organisationnelle afin de tenir compte des nouveaux défis en lien avec l'évolution des pratiques statistiques. Ainsi, pour s'acquitter de ses responsabilités, le directeur général est assisté d'un Secrétariat et Affaires juridiques, de 3 directions générales adjointes, de 13 directions et d'un service. Les responsabilités des directions générales adjointes touchent les domaines des statistiques économiques, des statistiques sociales et de l'infrastructure statistique.

Enfin, le directeur général peut compter sur un comité d'éthique, formé majoritairement de membres indépendants qui émettent des recommandations fondées sur des principes reconnus en matière d'éthique dans le respect des participants aux enquêtes.

.....
L'organigramme de l'Institut en vigueur au 31 mars 2018 est présenté à l'annexe 2.



02



FAITS SAILLANTS 2017-2018

BILAN DES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2017-2018

Parallèlement à la réalisation de ses mandats statutaires, l'Institut actualise de façon continue sa programmation statistique en tenant compte des besoins des ministères et organismes, des autres partenaires et de la société québécoise. En effet, la programmation statistique doit évoluer dans le respect de la complexité et de la diversité de la population. Cette condition est essentielle au maintien de la pertinence du système statistique québécois. La présente section fait état des principaux travaux qui ont ponctué l'année 2017-2018.

STATISTIQUES SOCIALES

POPULATION ET DÉMOGRAPHIE

Le bilan démographique du Québec. Édition 2017

En vertu de sa loi constitutive, l'Institut établit et tient à jour *Le bilan démographique du Québec*. Cette publication dresse le portrait démographique du Québec en décrivant l'évolution de la population dont la structure par âge, la fécondité, la mortalité, les migrations et la nuptialité en lien avec diverses caractéristiques individuelles des Québécois. Il s'agit d'un document de référence incontournable pour tous ceux qui veulent comprendre l'évolution de la société québécoise. L'analyse de l'édition 2017 est centrée sur les données de l'année 2016. Un aperçu de la tendance anticipée en 2017 est fourni lorsque les données le permettent. Des séries chronologiques et des comparaisons avec le Canada et quelques autres pays permettent des comparaisons contextuelles. Des fiches régionales illustrent la situation démographique récente de chacune des 17 régions administratives du Québec.

Bulletins Données sociodémographiques en bref

En 2017-2018, trois bulletins *Données sociodémographiques en bref*, totalisant six thèmes d'analyse de données administratives ou d'enquêtes, ont été publiés. Les travaux abordés dans ces bulletins traitent des parcours résidentiels des migrants interrégionaux, de la violence conjugale, de la cyberintimidation, des grands donateurs, des personnes qui vivent seules et de la population en logement collectif.

Bulletins Coup d'œil sociodémographique

Accompagnant la mise à jour de données sur le site Web de l'Institut, 12 bulletins *Coup d'œil sociodémographique* ont été réalisés en 2017-2018. Les thèmes abordés sont diversifiés : les naissances et la fécondité, la mortalité et l'espérance de vie, les mariages, la migration interrégionale, la rétention et l'attraction des jeunes dans les régions, la population des municipalités, le bénévolat, les dons de bienfaisance, les liens entre la violence vécue durant l'enfance et la violence conjugale subie à l'âge adulte, la criminalité et les perceptions et comportements préventifs, l'emploi du temps et la victimisation criminelle.

CONDITIONS DE VIE ET SOCIÉTÉ

Les liens entre la cyberintimidation et d'autres formes de victimisation révélés

L'intimidation subie par l'entremise des technologies de l'information et des communications est plus fréquente chez les personnes ayant été victimes d'autres formes de victimisation, telles que la violence physique ou sexuelle avant l'âge de 15 ans et le harcèlement ou la discrimination au cours des 5 dernières années. C'est ce que révèle l'article *La cyberintimidation et les expériences de victimisation*, qui expose ces liens après avoir pris en compte un ensemble de caractéristiques sociodémographiques des internautes québécois.

L'emploi du temps de la population de 15 ans et plus scruté à la loupe

L'article *L'emploi du temps professionnel et domestique des personnes âgées de 15 ans et plus* et une nouvelle collection de tableaux statistiques documentent de manière exhaustive la façon dont les Québécois emploient leurs journées. Le temps consacré à quelque 30 catégories d'activités, allant du travail rémunéré aux études en passant par les tâches domestiques, les loisirs et le transport, est estimé selon plusieurs caractéristiques des personnes comme le sexe, l'âge, la situation domestique, l'activité principale et le revenu.

Diffusion de vastes séries chronologiques sur les dépenses et le revenu des ménages

Quels sont les principaux postes budgétaires des ménages? Quelles sont les dépenses moyennes allouées au logement, à l'alimentation, au transport et aux loisirs, par exemple, selon diverses caractéristiques des ménages? La publication de quelque 50 nouveaux tableaux statistiques sur le site Web de l'Institut, couvrant plusieurs années de référence suivant la refonte de *l'Enquête sur les dépenses des ménages*, permet de répondre à ces questions ainsi qu'à bien d'autres. L'importante collection de tableaux consacrée au revenu, à l'inégalité de revenu et au faible revenu des ménages et des particuliers a également été mise à jour au cours de l'année.

Diffusion de deux fascicules relatifs à l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans

L'Institut a diffusé deux fascicules *Portraits et trajectoires* réalisés à partir des données de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans. Le premier traite de l'expérience des parents ayant un enfant atteint d'un problème de santé ou de développement. Plus spécifiquement, il vise à vérifier si l'expérience de ces parents diffère de celle des parents n'ayant aucun enfant atteint d'un problème de santé ou de développement. Le second porte sur l'utilisation des services offerts aux familles et des obstacles à leur utilisation, selon la situation d'emploi des parents et le niveau de revenu du ménage.

Le ministère de la Famille a mandaté l'Institut pour la réalisation d'une nouvelle Enquête sur la garde non parentale au Québec en 2020

L'Institut réalisera en 2020 une cinquième enquête sur le thème de la garde non parentale au Québec. Certains indicateurs mesurés lors des enquêtes précédentes pourraient être mis à jour. Le questionnaire fera l'objet d'une refonte de manière à produire de nouveaux indicateurs davantage adaptés à la situation actuelle des services de garde et aux nouveaux enjeux pouvant influencer les choix qui se présentent aux parents.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Nouvelle étude de cohorte de naissances

En 2017-2018, l'Institut a conçu le plan d'échantillonnage de la nouvelle étude de cohorte de naissances (*Grandir au Québec*) prévoyant un suréchantillon de familles défavorisées sur le plan socio-économique, qui sera sélectionné sur la base d'un indicateur combinant la scolarité de la mère et le revenu du ménage. La construction de cet indicateur a été rendue possible grâce à une entente de communication conclue avec Revenu Québec et Retraite Québec. Cela témoigne de la valeur ajoutée que procurent les données administratives pour la réalisation des enquêtes.

Enquête sur la maltraitance en établissements exploitant une mission de centre d'hébergement et de soins de longue durée

L'Institut a conclu une entente de partenariat avec le Secrétariat aux aînés et le ministère de la Santé et des Services sociaux concernant le projet d'enquête relative à la maltraitance en établissements exploitant une mission de centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). Ce projet d'enquête est complémentaire à l'Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées du Québec (EMPAQ) dont la collecte principale aura lieu en 2019. Ces deux enquêtes s'inscrivent dans le cadre du Plan d'action pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022. Le cadre de référence et le questionnaire de l'EMPAQ ont été élaborés et le prétest aura lieu en 2018. Pour ce qui est de l'enquête en établissements de type CHSLD, le cadre de référence et les outils de mesure seront développés au cours de l'année 2018-2019.

Quinzième collecte de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec

L'Institut a procédé à la quinzième collecte de données de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ) alors que les participants étaient âgés d'environ 19 ans. Cette quinzième collecte a obtenu un excellent taux de participation. Ce facteur est déterminant puisqu'il a favorisé la conclusion d'une nouvelle entente de partenariat avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le ministère de la Famille, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail et la Fondation Lucie et André Chagnon. Cette entente assure la tenue de trois autres collectes d'ici à ce que les participants aient 25 ans. Ainsi, par le biais de cette enquête, l'Institut continuera de mesurer divers aspects de l'adaptation sociale et du bien-être des jeunes. De plus, certaines réalités émergentes du début de la vie adulte seront évaluées, notamment le travail, les études supérieures, les relations avec les parents et les amis, les relations amoureuses, la situation financière, les habitudes de vie et les choix de carrière.

Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle

L'édition 2017 de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) a obtenu des taux de réponse exceptionnels qui permettront d'établir des comparaisons optimales avec les résultats de 2012, plus particulièrement en ce qui concerne l'indicateur révélateur de la proportion d'enfants classés vulnérables dans au moins un domaine de développement. Cet indicateur fait l'objet d'une surveillance dans le cadre de la Politique gouvernementale de prévention en santé et de la Politique de la réussite éducative. De plus, l'intégration à l'EQDEM de l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de la maternelle permettra des analyses approfondies pour documenter davantage de facteurs associés à la vulnérabilité. Les résultats de ces enquêtes seront publiés respectivement à l'automne 2018 et à l'hiver 2019.

Bulletins Zoom Santé

En 2017-2018, quatre numéros du périodique *Zoom Santé* ont été publiés. Trois d'entre eux mettaient à profit les données tirées de l'Enquête québécoise sur la santé de la population, soit les bulletins traitant de la pratique régulière de l'activité physique chez les 15-29 ans, de l'exposition aux contraintes physiques en milieu de travail chez les 15-29 ans et de la consommation de boissons sucrées. Consacré aux jeunes Québécois de 15 à 29 ans ayant des troubles de santé mentale, le quatrième bulletin s'est intéressé tout particulièrement aux recours aux ressources professionnelles et informelles en se basant sur les données l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Santé mentale.

Les outils de mesure – la violence conjugale et l'expérience patient

En poursuivant l'objectif d'accroître les connaissances sur la problématique de la violence et de soutenir les interventions en matière de lutte contre la violence conjugale, l'Institut a publié en mai 2017 le *Compendium sur la mesure de la violence conjugale au Québec* dans lequel sont présentés une quarantaine d'indicateurs permettant de mieux comprendre le phénomène. Une autre étude, publiée en novembre 2017, est consacrée à l'évolution des enquêtes de type « expérience patient » au Québec et ailleurs. La mesure de l'expérience patient est de plus en plus reconnue comme une partie intégrante de l'évaluation de la qualité des services de santé et, plus globalement, de l'analyse de la performance des systèmes de santé. Cette publication a permis de mieux camper les principaux concepts sous-jacents au développement des outils de mesure. Les différentes initiatives québécoises, canadiennes et internationales qui ont tenté de mesurer l'expérience patient y sont présentées de même que les bonnes pratiques en matière d'enquête qui permettent d'optimiser l'utilisation de l'information recueillie auprès des patients à des fins d'amélioration de la qualité, d'une part, et d'évaluation de la performance, d'autre part.

Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire – plus de 62 000 répondants

Plus de 62 000 élèves du secondaire répartis dans 465 écoles du Québec ont participé à la deuxième édition de cette vaste enquête dont la collecte s'est terminée en mai 2017. La publication du rapport présentant les principaux résultats concernant la santé physique, mentale et psychosociale des jeunes est prévue pour novembre 2018.

Première édition de l'Enquête québécoise sur le cannabis

Les travaux de la toute première enquête populationnelle québécoise consacrée au cannabis ont été mis en œuvre à l'automne 2017. Visant à mesurer les habitudes de consommation et les perceptions relatives à cette substance avant la légalisation attendue au cours de l'été 2018, cette enquête qui sera répétée dans le temps permettra aux experts du ministère de la Santé et des Services sociaux de suivre l'évolution des pratiques associées au cannabis au fil de la transition législative.

Révision de l'Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec

Des travaux permettant notamment de mesurer, pour la première fois, la violence en contexte périnatal ont débuté en mai 2017. Les résultats de la quatrième édition de cette enquête permettront de documenter l'évolution des conduites parentales à caractère violent et de soutenir les divers acteurs œuvrant au bien-être des enfants et des jeunes.

L'Institut aux Journées annuelles de santé publique

L'implication de l'Institut aux vingt et unièmes Journées annuelles de santé publique a été particulièrement marquante en 2017. En effet, une plateforme de développement des connaissances consacrée à la santé des jeunes de 15 à 29 ans a donné lieu à la production de trois infographies et d'une communication qui ont suscité un grand intérêt de la part des spécialistes présents à cet événement.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Les statistiques sur ce secteur sont produites par l'Observatoire de la culture et des communications de l'Institut de la statistique du Québec. L'Observatoire est également soutenu financièrement par le ministère de la Culture et des Communications, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, le Conseil des arts et des lettres du Québec et la Société de développement des entreprises culturelles.

État des lieux sur les métadonnées relatives aux contenus culturels

Dans le cadre de la mesure 80 du Plan culturel numérique du Québec, l'Observatoire a réalisé une étude portant sur l'usage actuel des métadonnées au Québec pour faciliter la découvrabilité des produits culturels, la mesure de leur consommation et la rémunération des détenteurs de droits sur ces produits. Le rapport d'étude, publié à l'automne 2017, traite des métadonnées dans cinq domaines de la culture : le livre, l'audiovisuel, l'enregistrement sonore, les arts de la scène et le patrimoine et la muséologie.

Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec

L'Observatoire a produit l'édition 2016 du Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec. Cette publication, élaborée avec la contribution de l'Association québécoise de la production médiatique et d'autres organismes du secteur de l'audiovisuel, réunit un éventail de statistiques offrant un portrait global de l'activité cinématographique et télévisuelle au Québec. La publication permet, à l'aide de nombreux graphiques, une lecture rapide des principales tendances de cette industrie.

Intégration d'Internet aux processus d'affaires des entreprises culturelles

À partir des résultats de l'*Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires* dans les entreprises québécoises réalisée par l'Institut, l'Observatoire a produit, en vertu d'une entente avec le ministère de la Culture et des Communications, une analyse portant spécifiquement sur les entreprises du secteur de la culture et des communications. Cette analyse a été publiée en février 2018 sous le titre *L'intégration d'Internet aux processus d'affaires des entreprises culturelles*.

STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

AGRICULTURE ET INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

Agriculture et industrie bioalimentaire

Fruit d'une collaboration entre l'Institut et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, l'Institut a publié le *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire. Édition 2017*. Cette édition illustre l'évolution de l'industrie entre 2013 et 2016, entre autres, quant aux performances économiques de l'industrie à travers la production agricole, les pêches, l'aquaculture, la transformation, la distribution, la restauration et le commerce international. Elle présente également des données sur les productions animales, les productions végétales ainsi que les pêches et l'aquaculture en plus d'un survol des données québécoises mises en parallèle avec les résultats nord-américains.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Indicateurs de développement durable

En tant que partenaire du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, l'Institut recueille, produit et diffuse différents indicateurs pour le suivi de la démarche gouvernementale de développement durable. À ce titre, il publie régulièrement des mises à jour du *Recueil des indicateurs de développement durable* qui présente une vingtaine d'indicateurs globaux se déclinant selon cinq capitaux : humain, social, produit, financier et naturel. Au cours de l'exercice 2017-2018, l'Institut a également poursuivi les travaux relatifs à la production et à la diffusion de nouveaux indicateurs (39) de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020. Six indicateurs sont en cours d'élaboration et seront publiés en 2018.

ÉCONOMIE

Comptes économiques

L'Institut a poursuivi la production et la diffusion des *Comptes économiques des revenus et dépenses du Québec* sur des bases trimestrielles et annuelles, selon le système de comptabilité nationale. En décembre 2017, l'Institut a diffusé les données trimestrielles du PIB – revenus et dépenses au Québec – ainsi que les données mensuelles du PIB provincial par industrie au Québec ajustées sur les données annuelles révisées de 2014 à 2016, diffusées par Statistique Canada en novembre 2017. L'Institut a aussi assuré la production des comptes sectoriels des administrations publiques pour le Québec ainsi que la production du produit intérieur brut (PIB) et du revenu des ménages au niveau régional. En mai 2017, l'Institut a intégré à sa production mensuelle du PIB par industrie au Québec les données provisoires du PIB provincial par industrie de 2016, diffusées par Statistique Canada en mai 2017.

Diffusion des résultats relatifs à la stratégie numérique du gouvernement du Québec

L'Institut a diffusé, à l'automne 2017, les résultats issus de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* et de l'*Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires* ainsi que huit bulletins *Science, technologie et innovation en bref*. Des thèmes, tels que l'utilisation des technologies de l'information et des communications, le commerce électronique, l'utilisation d'Internet et son accès dans les entreprises québécoises ainsi que l'accès à Internet et son utilisation chez les ménages québécois y sont abordés. L'Institut s'est vu confier la réalisation de ces deux enquêtes, dont une première édition a été réalisée en 2012, dans le cadre de la stratégie numérique du gouvernement du Québec.

L'industrie manufacturière québécoise

En septembre 2017, l'Institut a diffusé les principaux indicateurs sur l'industrie manufacturière au Québec selon une répartition régionale pour les années 2013, 2014 et 2015. Les données régionales sont produites à partir de l'*Enquête annuelle sur les industries manufacturières* de Statistique Canada. Il s'agit d'une première diffusion de ces données depuis l'intégration de l'enquête dans le Programme intégré de la statistique des entreprises (PISE).

50^e anniversaire du modèle intersectoriel du Québec

En 2017, l'Institut souligne le 50^e anniversaire du modèle intersectoriel du Québec (MISQ), qui compte plus de 15 000 simulations à son actif. C'est l'occasion de rendre hommage à Tadek Matuszewski, pionnier de la recherche économique au Québec et père du MISQ, qui demeure un outil de référence d'actualité, en appui aux décideurs publics et aux gestionnaires privés.

L'Institut a entamé des travaux afin d'exploiter les données québécoises des Comptes physiques de flux d'utilisation d'énergies et d'émissions de gaz à effet de serre produits par Statistique Canada. L'Institut travaille à la bonification du MISQ dans le but d'offrir une estimation des impacts d'une dépense d'exploitation ou d'un investissement dans un secteur donné sur l'utilisation de l'énergie et l'émission de gaz à effet de serre, en plus des retombées économiques pour le Québec. L'Institut a également analysé et commenté les données québécoises des Comptes physiques de flux d'utilisation d'énergies produits par Statistique Canada et testé son modèle à partir des données canadiennes.

Production et diffusion des premiers *Comptes des terres du Québec méridional*

Les *Comptes des terres du Québec méridional* permettent d'estimer la superficie des terres par type de couverture terrestre (par exemple, surfaces artificielles, terres agricoles, milieux humides et forêts) dans les années 1990 et dans les années 2000 ainsi que la superficie où se produisent les changements de couverture terrestre de deux hectares (ha) ou plus entre ces deux décennies. Parue en octobre 2017, cette publication décrit en détail la méthodologie élaborée par l'Institut pour produire ces données inédites et explique le contexte de la comptabilité environnementale.

Enquête sur les régimes complémentaires de retraite québécois

L'Institut a réalisé, au cours de l'année 2017-2018, une enquête sur les régimes complémentaires de retraite québécois. Cette enquête vise à caractériser la nature des mandats de gestion externe confiés par les administrateurs des régimes et à évaluer la part de ce marché obtenu par les gestionnaires de portefeuille québécois.

Portrait statistique de l'économie sociale au Québec

Dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020, l'Institut a conclu une entente avec le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation visant la production d'un portrait statistique de l'économie sociale au Québec. Pour concrétiser ce projet, une vaste enquête a été mise en branle afin que soient collectées, auprès de milliers d'entreprises (essentiellement des coopératives et des organismes à but non lucratif), les données nécessaires à la production de statistiques inédites sur le secteur de l'économie sociale.

SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

Programme de science, de technologie et d'innovation

En 2017-2018, quatre bulletins *S@voir.Stat* sur la science, la technologie et l'innovation sont parus : *Écarts salariaux chez le personnel professionnel, technique et paraprofessionnel en 2016*, *Investissements en capital de risque au Québec et dans le monde entre 1996 et 2016*, *La recherche et développement industrielle au Québec en 2014* et *Les diplômés des niveaux baccalauréat et supérieur de 2014*. À ces bulletins s'ajoute la publication du *Compendium d'indicateurs de l'activité scientifique et technologique au Québec. Édition 2016*, paru en juin 2017, ainsi que de 12 bulletins *Science, technologie et innovation en bref*.

SECTEUR MINIER

Révision du Programme des statistiques minières du Québec

L'Institut réalise, pour le compte du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), le Programme des statistiques minières du Québec. Celui-ci comporte deux volets principaux : la production minérale (valeur et quantité des livraisons) et l'investissement minier, y compris les dépenses d'exploration et de mise en valeur.

En octobre 2017, l'Institut, en collaboration avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), se dote d'un plan d'action pour réviser le Programme des statistiques minières du Québec. Ce plan d'action consiste à faire l'analyse complète du Programme afin d'identifier les besoins en statistiques pour l'ensemble des intervenants dans le domaine, d'améliorer les questionnaires et d'alléger le fardeau de réponse pour les entreprises et les efforts requis pour le traitement des données d'enquête. De plus, des travaux visant l'harmonisation des enquêtes avec Statistique Canada et Ressources naturelles Canada sont en cours.

TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

L'Enquête sur la rémunération globale au Québec

L'Institut réalise annuellement l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG). Cette enquête lui permet d'accomplir son mandat d'informer le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés de l'administration publique québécoise et des autres salariés québécois, conformément à l'article 4 de sa loi constitutive. La publication *Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2016* présente des données relatives aux salaires, aux heures de travail et à la rémunération globale selon plusieurs ventilations (secteur privé, secteur public, secteur de la fabrication, etc.). Les résultats concernent les entreprises qui emploient au moins 200 personnes dans les différents secteurs du marché du travail et les municipalités de 25 000 habitants et plus.

Révision de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec

À l'hiver 2017, l'Institut a amorcé un exercice de révision du programme de comparaison de la rémunération globale. La révision vise essentiellement à offrir un produit de qualité, répondant aux besoins des parties à la négociation et garantissant la production de résultats pertinents, objectifs et fiables. Au cours de l'année 2017-2018, l'Institut a rencontré les principaux utilisateurs afin d'évaluer l'adéquation entre les produits actuels et leurs besoins. En novembre 2017, l'Institut a déposé un plan de travail à réaliser à court et moyen termes. Des travaux visant l'optimisation de certains processus de l'ERG ainsi que l'analyse de sources de données complémentaires seront entrepris en 2018.

Rémunération des salariés. État et évolution comparés 2017

Ce rapport présente une analyse fiable et objective des plus récentes données de l'ERG aux fins de comparaison de la rémunération des salariés de l'administration québécoise. Ainsi, tant le public en général que les syndicats, les employeurs et les autres acteurs du milieu du travail disposent de données stratégiques pour alimenter leurs discussions quant aux conditions de la rémunération.

Bulletin Flash-info

Ce bulletin aborde des thématiques ciblées à l'aide de courtes analyses portant sur le Québec, incluant parfois des comparaisons avec la situation ailleurs au Canada. En 2017-2018, la publication de ce périodique a permis de traiter de thèmes variés, tels l'emploi dans le secteur de la fabrication au cours des 15 dernières années ou le portrait de la rémunération dans les entreprises de 200 employés et plus du secteur de la finance et des assurances.

LA DIFFUSION DES STATISTIQUES ET DES DONNÉES PUBLIQUES

Publications

En 2017-2018, l'Institut a diffusé sur son site Web 233 publications, dont 127 articles parus dans des périodiques et 13 nouvelles publications. Depuis plusieurs années, l'Institut privilégie la diffusion électronique de tout nouveau document ou document mis à jour et il s'assure que son site Web demeure accessible et convivial à l'ensemble de sa clientèle. La liste complète des publications est présentée aux annexes 3 et 4.

Communiqués de presse

L'Institut a diffusé 91 communiqués de presse et présenté une rencontre de presse en 2017-2018. Ces communiqués sont disponibles sur le fil de presse et sur le site Web de l'Institut en français et en anglais. Il est aussi possible de recevoir par courriel tous les communiqués de presse grâce à un abonnement à la section « Salle de presse ».

Nouveauté sur le Web : la Zone 0-5 ans

La Zone 0-5 ans permet de rassembler des données probantes sur les tout-petits et leurs milieux de vie. Elle offre une présentation visuelle colorée au design intuitif. L'ergonomie de la zone rend la navigation simple et efficace. Le contenu statistique y est présenté de façon dynamique, ce qui permet à l'utilisateur une plus grande flexibilité dans l'utilisation des données.

Diffusion statistique et accentuation de la cohérence de l'action gouvernementale

L'Institut offre aux ministères et organismes de bénéficier de services communs tant pour la conservation du patrimoine statistique que pour diffuser des produits statistiques tirant profit des technologies émergentes. Actuellement, quatre organisations réutilisent les services de diffusion de l'Institut, ce qui améliore leur performance pour ce volet, mais aussi la cohérence dans la diffusion de statistiques publiques. Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, la Société de l'assurance automobile du Québec et la Régie de l'assurance maladie du Québec misent sur ces services communs de diffusion statistique.

Amélioration de l'accessibilité des tableaux statistiques

En matière de diffusion statistique, l'Institut a amorcé une démarche visant l'optimisation de ses pratiques dans le but de multiplier les capacités d'utilisation des tableaux statistiques offerts aux différents utilisateurs du site Web. À ce titre, l'Institut offre sur son site Web des tableaux statistiques pouvant s'adapter aux appareils mobiles.

Nouvelles infographies

Les infographies sont un nouvel outil de communication visuelle qui permet de présenter les données statistiques de façon à en simplifier la compréhension, en associant un visuel significatif à un chiffre ou à une proportion. L'Institut a recours de plus en plus à ce mode de représentation graphique lors de la tenue d'événements thématiques. D'ailleurs, à cet effet, 3 infographies sous le thème des jeunes de 15 à 29 ans ont été développées pour les Journées annuelles de santé publique ainsi qu'une pour la Journée internationale des femmes.

AMÉLIORATION CONTINUE

Efficiencia de la colecta de datos

La colecta Web dans l'approche multimode est maintenant offerte aux citoyens et aux entreprises dans le cadre de la plupart des enquêtes récurrentes et ad hoc. Cette approche a pour but, notamment, de maintenir les taux de réponse, de minimiser le fardeau des répondants et de diminuer les coûts de collecte de données. D'ailleurs, les processus de collecte mis en place à l'Institut permettent d'assurer une transition entre différents modes de collecte, et ce, dans le respect des principes méthodologiques. Plus précisément, le module IWAO (interview sur le Web assisté par ordinateur) est disponible à l'Institut et permet la réalisation d'enquêtes en multimode de façon simultanée (Web et téléphonique). Aussi, l'Institut dispose d'un central téléphonique de soixante stations ITAO (logiciel d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur). Au total, en 2017-2018, près d'une centaine d'intervieweurs ont travaillé à l'Institut. Le fait que des intervieweurs soient disponibles sept jours sur sept, tant de jour que de soir, permet à l'Institut de s'adapter à l'horaire des participants. En effet, grâce aux heures d'ouverture du central téléphonique, les participants qui choisissent le mode de collecte téléphonique peuvent être joints au moment qui leur convient. Quant aux participants qui optent pour une collecte Web, ils peuvent, en cas de besoin, communiquer avec l'Institut afin d'être accompagnés rapidement par un intervieweur.

RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Communications scientifiques et présentations à l'étranger

Par le biais de représentants de l'organisation, l'Institut s'est démarqué sur la scène internationale. D'abord, une communication scientifique a été réalisée à propos de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ 1998-2023) et du démarrage de la nouvelle étude de cohorte de naissances dans le cadre de la conférence annuelle de la Society for Longitudinal and Lifecourse Studies (SLLS) en Écosse. De plus, le directeur de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec a participé à une réunion ainsi qu'au comité d'orientation *Dynamiques culturelles et linguistiques* de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en France. Enfin, la secrétaire de l'Institut a pris part à la mission de l'Observatoire franco-québécois de la santé et de la solidarité qui s'est tenue en France portant notamment sur l'accès aux données de santé.

GOUVERNANCE

Nomination d'un nouveau premier dirigeant à l'Institut de la statistique du Québec

Le 7 février 2018, le Conseil des ministres a procédé à la nomination de M. Daniel Florea à titre de directeur général de l'Institut à compter du 3 avril 2018. Ce dernier a succédé à M. Stéphane Mercier qui a assumé ces fonctions au cours des 10 dernières années.

ACCÈS AUX DONNÉES ADMINISTRATIVES

Simplification du processus d'accès aux données pour les chercheurs

À la suite des recommandations du Comité de travail sur la promotion de la recherche par l'accès aux données, auquel l'Institut a participé activement en 2017-2018, le gouvernement du Québec a annoncé, dans le Plan économique du Québec de mars 2018, la mise en place d'un nouveau processus d'accès simplifié aux renseignements pour les chercheurs. Compte tenu de son expertise en matière d'accès aux données et de protection des renseignements personnels, l'Institut jouera un rôle central dans ce processus.

Dès l'automne 2018, un guichet de services sera mis en place par l'Institut afin d'offrir une porte d'entrée aux chercheurs voulant obtenir des renseignements détenus par les ministères et organismes aux fins de recherche. La simplification du processus vise à diminuer les délais pour l'accès aux données, tout en respectant la confidentialité des renseignements. Des modifications législatives sont prévues afin de mettre en place ce nouveau processus d'accès dont l'Institut sera responsable.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Élaboration d'un nouveau plan stratégique

Au cours des deux derniers exercices financiers, d'importants travaux ont été réalisés afin de produire un nouveau plan stratégique. Le plan stratégique intégrera les recommandations du Comité de travail sur la promotion de la recherche par l'accès aux données et sera entériné par le nouveau directeur général de l'Institut. Il sera déposé au cours de l'exercice financier 2018-2019.

QUELQUES CHIFFRES POUR 2017-2018

311 employés, dont **65 intervieweurs**, engagés à la réalisation d'enquêtes, à la production, à l'analyse et à la diffusion de statistiques pertinentes, fiables, objectives et de qualité pour le Québec

56 enquêtes ont été menées¹, dont **29** auprès des entreprises ou des institutions², **20** auprès des individus ou des ménages et **7** auprès des municipalités ou de l'administration publique québécoise

168 136 questionnaires ont été remplis par des citoyens, et **41 104 questionnaires** ont été remplis par des entreprises et institutions

Taux moyen de réponse³ auprès des entreprises et institutions: **96 %**

Taux moyen de réponse³ auprès des individus et des ménages: **89 %**

233 publications, dont **127 articles** parus dans les périodiques de l'Institut, ont été diffusées sur le site Web de l'Institut

5 613 tableaux statistiques ont été ajoutés ou mis à jour sur le site Web de l'Institut dont **120 nouveaux tableaux dynamiques**

81 % des dates de publication prévues au calendrier de diffusion ont été respectées

91 communiqués de presse diffusés, et **une rencontre de presse**

Le Centre d'information et de documentation a répondu à **3 024 demandes d'informations statistiques**, dont **217 provenant des médias**

118 demandes d'entrevues dans les médias ont été reçues

2,2 millions de sessions de travail ont été enregistrées sur le site Web de l'Institut

39 présentations d'experts, pour la plupart tenues lors d'événements à caractère scientifique au Québec, en Ontario et à l'international.

8 nouveaux projets de recherche se sont ajoutés aux **25 projets actifs** du Centre d'accès aux données de recherche

1. Enquêtes menées en 2017-2018, toutes étapes de réalisation confondues (planification, démarrage, collecte, analyse, diffusion des résultats, etc.).

2. Une enquête auprès « des entreprises ou des institutions » a aussi été réalisée auprès « des municipalités ou de l'administration publique québécoise ».

3. Taux moyen de réponse des enquêtes dont la collecte est terminée au 31 mars 2018.



03



DÉVELOPPEMENT DURABLE



PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'année financière 2017-2018 marque la deuxième année de la mise en œuvre du Plan d'action de développement durable 2016-2020 (PADD). Rendu public sur le site Web de l'Institut en mars 2016, le document fait état des actions et des gestes envisagés sur une période de quatre ans. Il témoigne de la volonté de l'Institut de contribuer aux enjeux du développement durable dans le respect de sa mission et de se conformer aux nouvelles exigences gouvernementales issues de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (SGDD 2015-2020).

Cette section fait état des résultats de l'année 2017-2018 en regard des actions inscrites au PADD 2016-2020. Diverses mesures ont été réalisées et ont permis d'atteindre plusieurs des cibles fixées. Certaines actions sont en cours ou en élaboration en vue d'atteindre une cible ultérieure et d'autres nécessiteront des efforts supplémentaires au cours des prochains exercices puisque les cibles fixées n'ont pas été atteintes.

Enfin, l'Institut travaille en étroite collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin de recueillir, de produire et de diffuser des informations statistiques relatives aux indicateurs de suivi de la SGDD 2015-2020. En 2017-2018, l'Institut a mis à jour à plusieurs reprises le *Recueil des indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020* de niveau 1 et de niveau 2, disponibles sur le site Web de l'Institut.

OBJECTIF
GOUVERNEMENTAL

1.1 RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.

OBJECTIF
DE L'INSTITUT

1. AMÉLIORER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES AU SEIN DE L'INSTITUT.

ACTION 1.1

RÉDUIRE L'UTILISATION DE PAPIER ET D'ENCRE DANS LES ACTIVITÉS COURANTES.

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2017-2018
Nombre moyen de pages d'impression par utilisateur.	Assurer une diminution d'ici 2020.	<p>En 2017-2018, le nombre moyen de pages d'impression par utilisateur (322) est de 3 719. En raison d'un ajustement de la méthode de calcul, le résultat 2016-2017 a été révisé. Ainsi, on compte 4 455 pages par utilisateur (328) pour 2016-2017. On dénote, donc, une baisse de volume de 16,5 % par rapport au nombre moyen de pages d'impression par utilisateur de l'an dernier.</p> <p>L'Institut a réalisé une stratégie de communication (choix d'indicateur, illustration, tableau de données, messages, moyens et fréquences des communications) afin d'informer et de sensibiliser les membres du personnel relativement à l'impression. Des données telles que le niveau de consommation globale, l'impression recto verso et noir et blanc ainsi que l'équivalent en arbres consommés et en CO₂ produit sont disponibles. Depuis décembre 2017, ces données sont diffusées mensuellement dans l'intranet. Aussi, chaque gestionnaire reçoit trimestriellement les informations courantes et historiques pour sa direction.</p>

LIENS ET CONTRIBUTIONS
GOUVERNEMENTALES

Liens avec la SGDD 2015-2020

Activité incontournable: 1
Domaine d'intervention: Activité courante de gestion administrative
Résultat recherché: objectif 1

ACTION 1.2

ADOPTER DES PRATIQUES FAVORISANT LA RÉDUCTION ET LE RÉEMPLOI DES RESSOURCES.

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2017-2018
Nombre de gestes favorisant la réduction et le réemploi.	Minimum de trois gestes par année.	<ol style="list-style-type: none">1. L'Institut a fait don de 32 classeurs à la Fondation des Sourds du Québec.2. Il a récupéré près de 90 classeurs, 8 bibliothèques et 10 bureaux auprès de différents ministères. De plus, plutôt que de remplacer certains fauteuils ergonomiques, il a procédé à la réparation de ces derniers.3. Dix-huit articles, dont 16 classeurs, ont été éliminés de manière écoresponsable dans des centres spécialisés, tels qu'Option Métal Recyclé du Québec.4. L'Institut a procédé à la diffusion de trois messages sur son site intranet en lien avec la réduction des déchets, le gaspillage alimentaire et la surconsommation des ressources planétaires en vue de sensibiliser les membres du personnel.

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la SGDD 2015-2020

Activité incontournable: 1

Domaine d'intervention: Activité courante de gestion administrative

Résultat recherché: objectif 1

ACTION 1.3

METTRE EN ŒUVRE DES GESTES FAVORISANT LA RÉDUCTION DES DÉPLACEMENTS ET L'UTILISATION DES MODES DE TRANSPORT COLLECTIFS ET ACTIFS PAR LES EMPLOYÉS.

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2017-2018
Nombre de gestes mis en œuvre.	Minimum de deux gestes par année.	<ol style="list-style-type: none">1. L'Institut a intégré des considérations écoresponsables aux Lignes directrices relatives aux frais remboursables lors d'un déplacement au Québec et autres frais inhérents. Entre autres, on y trouve un schéma utile à la prise de décision afin d'opter pour un mode de transport efficient, économique et responsable. Aussi, l'Institut facilite l'accès à des titres de transport collectif lors de déplacement professionnel.2. Deux messages en lien avec la mobilité durable ont été diffusés sur l'intranet afin d'encourager les employés à opter pour un mode de transport collectif et actif.3. La visioconférence est pratiquement utilisée au maximum de sa capacité à l'Institut, évitant ainsi de nombreux déplacements. Un autre moyen en place depuis 2016, l'utilisation de webinaires, permet de bénéficier de formation ou de conférence à distance. L'Institut a adapté de nouvelles salles pour favoriser leur utilisation et en a informé le personnel via l'intranet à l'été 2017. <p>Une mesure visant la comptabilisation de l'utilisation de ces deux moyens a été adoptée en 2017-2018. Sa mise en œuvre est prévue en 2018-2019.</p>

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la SGDD 2015-2020

Activité incontournable: 1

Domaine d'intervention: Transport et déplacements des employés

Résultat recherché: objectif 3

ACTION 1.4

OPTIMISER LA GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC) EN Y INTÉGRANT DES CONSIDÉRATIONS ÉCORESPONSABLES.

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2017-2018
Nombre de gestes favorisant la gestion écoresponsable des TIC.	Minimum de trois gestes par année.	<ol style="list-style-type: none">1. L'Institut favorise la mise en place de serveur virtuel. Cette pratique a permis de délester un serveur sur les deux utilisés, dans le cadre d'un projet spécifique, donc de réduire la consommation d'énergie et de matériel.2. L'Institut a procédé à l'acquisition de plusieurs TIC vertes, dont des cartouches d'encre recyclées ainsi qu'un pare-feu permettant d'avoir toutes les fonctions en mode virtuel sur une machine plutôt que sur trois, comme auparavant.3. L'Institut a fait appel aux services du CSPQ pour favoriser le réemploi d'environ 500 tablettes électroniques au moyen de la vente aux enchères. De plus, le matériel nécessaire à la réalisation d'une précédente enquête a été réutilisé (ex. les valises de transport).4. Du matériel informatique et électronique, pour un poids total d'environ 20 livres, a été pris en charge par l'Atelier Signes d'Espoir, un organisme à vocation sociale et environnementale. De plus, 61 cartouches d'encre en poudre ont été recyclées.

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la SGDD 2015-2020

Activité incontournable: 1

Domaine d'intervention: Technologies de l'information et des communications

Résultat recherché: objectif 6

ACTION 1.5

ADOPTER UNE POLITIQUE D'ACQUISITIONS ÉCORESPONSABLES.

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2017-2018
Date d'adoption de la politique.	D'ici le 31 mars 2018.	La politique d'acquisitions écoresponsables n'a pas été adoptée au 31 mars 2018. L'Institut travaille à son élaboration.

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la SGDD 2015-2020

Activité incontournable: 1
Domaine d'intervention: Marchés publics
Résultat recherché: objectif 8

ACTION 1.6

EFFECTUER LE BILAN DES ACHATS ÉCORESPONSABLES ET ADOPTER DES MÉTHODES DE SUIVI.

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2017-2018
Proportion des acquisitions écoresponsables.	Assurer une progression d'ici 2020.	L'Institut a le souci de procéder à des achats écoresponsables. Par contre, il est tributaire des produits écoresponsables offerts dans le portail d'approvisionnement du CSPQ. Les exemples suivants permettent de démontrer les efforts réalisés en ce sens. La totalité du papier acheté pour les photocopieurs et les imprimantes est fait à 100% de fibres postconsommation. De plus, la totalité des dépenses en équipement informatique ont une certification écoresponsable. Ainsi, l'Institut a décidé de concentrer ses efforts à l'atteinte de la cible dans la catégorie « fourniture de bureau ». En 2017-2018, 53% de la somme des montants des bons de commande réalisés en fourniture de bureau répondent à des critères écoresponsables.

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la SGDD 2015-2020

Activité incontournable: 1
Domaine d'intervention: Marchés publics
Résultat recherché: objectif 9

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

1.2 RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES PUBLICS.

OBJECTIF DE L'INSTITUT

2. METTRE EN PLACE UN PROCESSUS ORGANISATIONNEL FAVORISANT LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

ACTION 2

INTÉGRER LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES NOUVEAUX PROJETS STRUCTURANTS.

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2017-2018
Pourcentage des nouveaux projets structurants évalués en regard des principes de développement durable.	Assurer une progression annuelle à partir du 31 mars 2018.	Au même titre qu'en 2016-2017, un projet a été évalué à l'aide de la grille d'analyse pour la prise en compte des principes de développement durable, soit le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2018-2019. Des travaux doivent être réalisés afin de fournir les résultats sous forme de pourcentage.
LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	Liens avec la SGDD 2015-2020 Activité incontournable : 2 Résultats recherchés : objectifs 10 et 11	

OBJECTIF
GOUVERNEMENTAL

1.4 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE.

OBJECTIF
DE L'INSTITUT

3. ASSURER LA PROMOTION DU CONCEPT ET DES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

ACTION 3

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES DES EMPLOYÉS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2017-2018
Taux de nouveaux employés rejoins par les activités de sensibilisation.	100 % des nouveaux employés.	87 % des nouveaux employés visés par cette mesure ont visionné la capsule de sensibilisation au développement durable.
Nombre d'activités de formation sur les pratiques de développement durable.	Minimum de deux activités de formation par année.	Trois activités de formation en lien avec le développement durable ont été suivies par des employés de l'Institut.
LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	Liens avec la SGDD 2015-2020 Résultats recherchés: objectifs 16 et 17	

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

1.5 RENFORCER L'ACCÈS ET LA PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE EN TANT QUE LEVIER DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL.

OBJECTIF DE L'INSTITUT

4. CONTRIBUER AU CHANTIER GOUVERNEMENTAL EN CULTURE. **Agenda 21**

Culture
aujourd'hui
demain

ACTION 4

METTRE EN ŒUVRE DES INITIATIVES VISANT À PROMOUVOIR LA CULTURE.

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2017-2018
Nombre de gestes à caractère culturel mis en œuvre.	Minimum de deux gestes par année.	<ol style="list-style-type: none">1. Afin de soutenir les artisans d'ici, les cadeaux offerts aux jubilaires lors de l'activité de soulignement des 25 ans de service dans la fonction publique ont été achetés à la boutique des métiers d'art du Québec.2. Des messages sur l'intranet de l'Institut ont permis de faire la promotion d'activités culturelles, de statistiques culturelles ou de la langue française.3. Les cinq bulletins <i>Optique Culture</i> ainsi que cinq autres publications de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec ont fait l'objet d'une diffusion élargie sur le site Web de l'Institut et sur ses pages Facebook et Twitter.

LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Liens avec la SGDD 2015-2020

Activité incontournable: 3

Liens avec l'Agenda 21 de la culture du Québec

Résultats recherchés: objectifs 2, 3 et 5

OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX

- 2.1 APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES ET DES MODÈLES D’AFFAIRES VERTS ET RESPONSABLES.
 - 2.2 APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DES FILLÈRES VERTES ET DES BIENS ET SERVICES ÉCORESPONSABLES PRODUITS AU QUÉBEC.
 - 2.3 FAVORISER L’INVESTISSEMENT ET LE SOUTIEN FINANCIER POUR APPUYER LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE VERTE ET RESPONSABLE.
 - 2.4 DÉVELOPPER ET METTRE EN VALEUR LES COMPÉTENCES PERMETTANT DE SOUTENIR LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE VERTE ET RESPONSABLE.
 - 2.5 AIDER LES CONSOMMATEURS À FAIRE DES CHOIX RESPONSABLES.
5. CONTRIBUER À LA DISPONIBILITÉ DE L’INFORMATION STATISTIQUE RELATIVE À L’ÉCONOMIE VERTE ET RESPONSABLE.

OBJECTIF DE L’INSTITUT

ACTION 5

DOCUMENTER, À L’AIDE DE STATISTIQUES, L’ÉCONOMIE VERTE ET RESPONSABLE AU QUÉBEC.

INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2017-2018
Réaliser une étude de faisabilité.	D’ici le 31 mars 2019.	Des discussions sont en cours avec le ministère de l’Économie, de la Science et de l’Innovation quant à la mise sur pied d’un observatoire sur l’économie verte.
Suivant une étude de faisabilité positive : produire et diffuser des données statistiques sur l’économie verte et responsable.	Suivant une étude de faisabilité positive : d’ici le 31 mars 2020.	Non applicable.
LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	Liens avec la SGDD 2015-2020 Résultats recherchés : objectifs 20, 21, 22, 23, 24, 28, 29, 31 et 32 (les statistiques produites pourront toucher plusieurs domaines d’intervention)	



04



DÉCLARATION DE
SERVICES AUX CITOYENS



DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

La Déclaration de services aux citoyens témoigne que l'Institut place les citoyens au cœur de ses préoccupations. Elle s'inscrit dans la continuité et l'amélioration des résultats atteints depuis la création de l'Institut quant à la qualité et à la diversité des produits et services offerts.

Les services offerts par l'Institut s'articulent autour de la volonté de développer la connaissance, de démocratiser l'information statistique et de faciliter l'accès aux données dans le respect de la confidentialité. L'Institut s'assure d'offrir des services qui répondent à des standards statistiques reconnus sur le plan international. Il veille également à ce que l'offre de services soit adaptée aux besoins des personnes ayant des incapacités.

L'Institut s'engage à offrir des produits et des services statistiques d'une grande qualité professionnelle et technique qui font appel à l'utilisation de méthodes statistiques éprouvées. L'Institut vise à faciliter l'accès des citoyens aux renseignements qu'il détient, tout en assurant la confidentialité et la sécurité de l'information.

Tout en cherchant à enrichir et à diversifier continuellement la portée des informations diffusées, l'Institut se préoccupe également d'alléger le fardeau des répondants en évitant le dédoublement des enquêtes, en exploitant les données administratives et en ayant recours à des modes de collecte modernes et diversifiés, par exemple, en favorisant la collecte Web. Par ailleurs, la Politique d'information au participant d'une enquête expose les obligations juridiques ainsi que les normes institutionnelles qui dictent et encadrent la façon d'intervenir auprès des participants. Les participants aux enquêtes peuvent obtenir plus d'information en consultant la section « Information aux participants » à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/enquetes/information-participant.html

En 2017-2018, 100 % des demandes reçues au Centre d'information et de documentation ont été traitées dans le délai prévu par la Déclaration de services aux citoyens, soit de trois jours ouvrables.

En 2017-2018, 100 % des demandes reçues aux Services d'accès aux données de recherche ont été traitées dans le délai prévu par la Déclaration de services aux citoyens, soit un délai de recevabilité maximal d'un mois.

Par ailleurs, 81 % des dates de publications prévues au calendrier de diffusion de l'information statistique ont été respectées. Le taux de conformité énoncé dans la Déclaration de services aux citoyens est de 85 % et plus.

NOTRE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES PLAINTES

L'Institut accorde une grande importance à toutes les plaintes et à tous les commentaires reçus dans un souci constant d'amélioration de la qualité de ses services. Les citoyens qui souhaitent formuler une plainte peuvent s'adresser au Centre d'information et de documentation. L'organisme s'engage à traiter les plaintes dans un délai de cinq jours ouvrables suivant leur réception ou à informer les plaignants s'il ne peut respecter ce délai. L'accompagnement des personnes ayant des incapacités dans la formulation d'une plainte est également offert.

En 2017-2018, l'Institut a reçu et traité deux plaintes, l'une relative au processus d'embauche et l'autre relative au processus de sélection des répondants aux enquêtes. Les deux plaintes ont été prises en charge dans le délai prévu par la Déclaration de services aux citoyens.



05



UTILISATION
DES RESSOURCES

RESSOURCES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES

L'Institut dispose de deux sources de financement, soit une subvention annuelle versée par le ministère des Finances et des revenus autonomes générés par des travaux statistiques réalisés pour différents clients, principalement des ministères et organismes du gouvernement. La part relative des revenus autonomes dans les revenus totaux a augmenté de façon significative depuis la création de l'Institut, passant de 30,6 % en 1999-2000 à 53,7 % en 2017-2018.

L'UTILISATION DES RESSOURCES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ¹

Les ressources financières disponibles en 2017-2018 ont été prioritairement consacrées à la production et à l'analyse statistique ainsi qu'au service à la production statistique. Les dépenses liées à la production et à l'analyse statistique (44,5 %), au service à la production statistique (31,6 %) ainsi qu'à la diffusion et à l'accès aux données (9,6 %) représentent 85,7 % de l'utilisation totale des ressources financières. Elles en représentaient 85,3 % en 2016-2017. La hausse de 469,0 k\$ des dépenses liées à la production et à l'analyse statistique s'explique principalement par l'augmentation du volume des travaux réalisés par le personnel dans ce secteur d'activité. La hausse de 110,8 k\$ des dépenses liées au service à la production statistique s'explique principalement par l'augmentation des coûts en honoraires professionnels.

ÉVOLUTION DES REVENUS

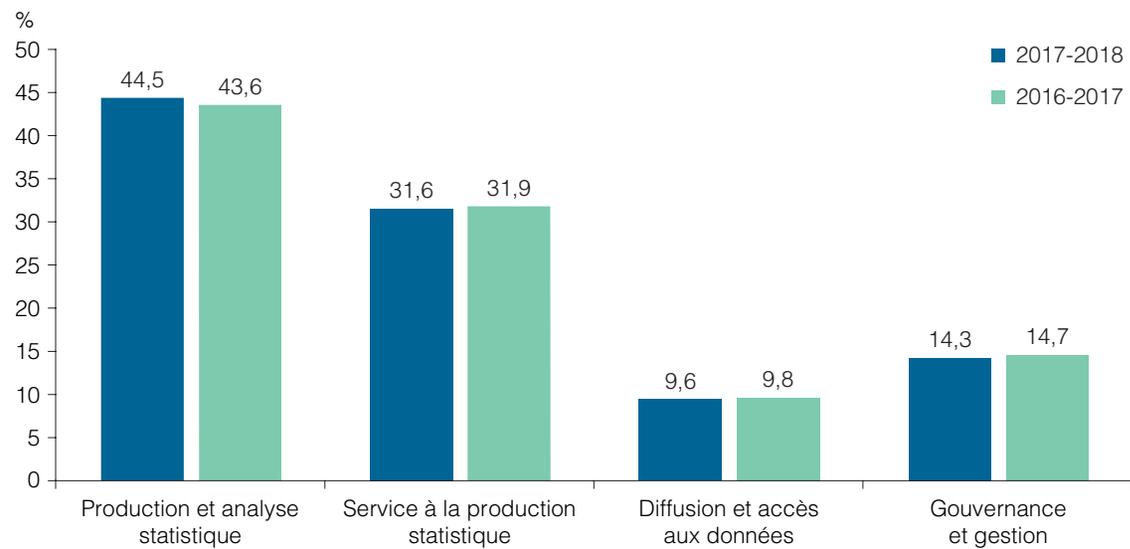
	Subventions	Revenus autonomes	Revenus totaux	Portion des revenus autonomes
	k\$			%
2017-2018	12 588,1	14 597,9	27 186,0	53,7
2016-2017	12 411,4	14 824,2	27 235,6	54,4

DÉPENSES ET ÉVOLUTION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteur d'activité	Budget des dépenses 2017-2018	Dépenses réelles 2017-2018	Dépenses réelles 2016-2017	Écart	Variation
	k\$				%
Production et analyse statistique	12 170,0	11 512,6	11 043,6	469,0	4,2
Service à la production statistique	8 656,2	8 188,6	8 077,8	110,8	1,4
Diffusion et accès aux données	2 621,1	2 479,5	2 469,1	10,4	0,4
Gouvernance et gestion	3 927,9	3 715,7	3 721,9	(6,2)	(0,2)
Total	27 375,2	25 896,4	25 312,4	584,0	2,3

1. La répartition des ressources se fait selon la comptabilité par activité.

DÉPENSES ET ÉVOLUTION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Par ailleurs, les dépenses liées à la gouvernance et à la gestion (dépenses dites institutionnelles et celles liées au soutien administratif) représentent 14,3% des dépenses totales en 2017-2018, en légère baisse par rapport à l'exercice précédent où elles représentaient 14,7% des dépenses totales.

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF EN POSTE AU 31 MARS			
Secteur d'activité ¹	2017-2018	2016-2017	Écart
	n		%
Production et analyse statistique	116	115	0,9
Service à la production statistique (Intervieweurs)	66	71	-7,0
Diffusion et accès aux données	65	98	-33,7
Gouvernance et gestion	25	25	0,0
Gouvernance et gestion	39	43	-9,3
Total sans les intervieweurs	246	254	-3,1
Total²	311	352	-11,6

1. Les secteurs d'activité représentent les mandats et les responsabilités définis dans la structure administrative de l'Institut.

2. Directeur général inclus.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Une diminution de 12% de l'effectif total en poste par rapport à l'année financière précédente est constatée au 31 mars 2018. L'embauche d'intervieweurs en réponse aux besoins des opérations de collecte explique la variation observée. Ces emplois, dont l'horaire varie selon les besoins, de 0 à 35 heures par semaine, sont de nature sporadique. Si l'on exclut les intervieweurs, l'effectif en poste est resté sensiblement le même comparativement à l'exercice 2016-2017. De plus, l'Institut a respecté la cible qui lui a été octroyée pour 2017-2018 conformément à la détermination du niveau d'effectif établi par le Secrétariat du Conseil du trésor.

HEURES RÉMUNÉRÉES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ			
Secteur d'activité	Heures rémunérées 2017-2018	Heures rémunérées 2016-2017	Écart
	n		%
Production et analyse statistique	197 005	197 728	-0,4
Service à la production statistique (Intervieweurs)	120 045	118 909	1,0
Diffusion et accès aux données	41 307	80 885	-48,9
Diffusion et accès aux données	41 873	42 650	-1,8
Gouvernance et gestion ¹	68 233	72 321	-5,7
Total en heures rémunérées²	468 463	512 493	-8,6
Total en ETC transposés³ (total heures rémunérées/1 826,3 h)	257	281	-8,6

1. Directeur général inclus.

2. Le total des heures rémunérées comprend les heures travaillées et les heures supplémentaires effectuées par le personnel permanent et occasionnel, à l'exclusion des stagiaires et des étudiants.

3. Le total en ETC transposé est le nombre total d'heures rémunérées converti en équivalent temps complet (ETC) sur la base de 35 heures par semaine, soit 1 826,3 heures par année.

RÉPARTITION DES DÉPENSES TOTALES DESTINÉES À LA FORMATION ET AU PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL PAR CHAMPS D'ACTIVITÉ¹

Champ d'activité	2017-2018	2016-2017
	\$	
Favoriser l'enrichissement des compétences ou le développement de liens avec la communauté de pratique	16 604	23 477
Soutenir l'acquisition ou l'amélioration des compétences liées à l'exercice de l'emploi	26 809	59 066
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	5 845	2 722
Total	49 257	85 265

1. Frais directs seulement. Dépenses pour des activités admissibles et non admissibles à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre D-8.3).

ÉVOLUTION DES DÉPENSES EN FORMATION¹

	Unité	2017-2018	2016-2017
Proportion de la masse salariale	%	0,89	1,22
Nombre moyen de jours de formation par personne	n	1,09	1,21

1. Dépenses pour des activités admissibles à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre D-8.3).

JOURS DE FORMATION SELON LES CATÉGORIES D'EMPLOI¹

	2017-2018	2016-2017
Cadre	27	34
Professionnel	280	336
Fonctionnaire	55	68

1. La formation à l'emploi pour les employés intervieweurs n'est pas comprise. Sont comprises les activités admissibles et non admissibles à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre D-8.3).

LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL

L'Institut est reconnu pour l'expertise de pointe détenue par son personnel. Soucieuse de conserver et de développer cette expertise, l'organisation s'assure de mettre en place des mesures visant à soutenir ses employés dans le développement de leurs compétences afin qu'ils puissent évoluer en fonction des besoins de l'organisation tout en considérant leurs profils et leurs aspirations professionnelles.

Depuis le 1^{er} avril 2015, l'Institut diffuse sur son site Web les renseignements relatifs aux activités de formation et à la participation de son personnel à des congrès, des colloques ou des conférences, comme exigé par le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2).

PRÉVISION DES DÉPARTS À LA RETRAITE AU 31 MARS 2018¹

	Nombre d'employés	Pourcentage des employés
	n	%
2018-2019	2	0,64
2019-2020	2	0,64
Total	4	1,28

1. Retraites signées uniquement

ÉVOLUTION DU TAUX DE DÉPART VOLONTAIRE

	2017-2018	2016-2017	2015-2016
	%		
Permanent ¹	8,70	7,94	8,08
Occasionnel ²	21,05	16,67	17,52
Intervieweur	4,91	32,69	15,53

1. Depuis 2012-2013, le taux de départ volontaire est calculé ainsi : (mutations externes + démissions + retraites / ((nombre d'employés permanents au début avril + nombre d'employés permanents fin mars) / 2).

2. Le taux de départ volontaire des ressources occasionnelles (excluant les stagiaires et les étudiants) est calculé ainsi : (démissions + retraites) / ((nombre d'employés occasionnels au début avril + nombre d'employés occasionnels fin mars) / 2).

PLANIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Au cours de l'exercice 2017-2018, sept membres du personnel ont pris leur retraite. L'Institut constate une certaine stabilité dans le nombre observé de ce type de départ depuis l'année financière 2012-2013, qui se maintient entre sept et neuf départs à la retraite annuellement. Dans ce contexte, et en tenant compte de la réalité d'un marché du travail de plus en plus compétitif, l'Institut devra faire face au cours des prochaines années à des défis importants quant à la gestion de la main-d'œuvre et au maintien de son expertise.

TAUX D'ABSENTÉISME¹

	2016-2017	2015-2016
	%	
Institut de la statistique du Québec	4,73	4,55
Fonction publique	5,98	5,79

1. Données tirées du *Portrait statistique de la santé des personnes au travail* produit par le Secrétariat du Conseil du trésor. Les données de 2017-2018 ne sont pas encore publiées.

TAUX D'ABSENTÉISME

Bien que le taux d'absentéisme se maintienne sous la moyenne de l'ensemble des ministères et organismes de l'administration publique québécoise, l'Institut vise néanmoins à intégrer une approche préventive à ses pratiques de gestion. Ainsi, en vue d'assurer une gestion proactive des risques de nature physique et psychologique pouvant être liés aux causes d'absentéisme, une refonte de la Politique en matière de santé des personnes au travail de l'Institut a été réalisée et récemment adoptée dans l'organisation, de même qu'un plan d'action découlant de la Politique. Cette initiative vise à intégrer l'ensemble des mesures préventives mises en place dans l'organisation, notamment pour ce qui est des mécanismes de participation reliés à la santé et la sécurité du travail et à l'accompagnement des individus et des équipes en matière de santé psychologique. Les quatre grands axes couverts dans la politique rejoignent la vision gouvernementale en matière de santé des personnes au travail.

MOBILISATION DU PERSONNEL ET CLIMAT DE TRAVAIL

Le maintien de l'engagement et de la mobilisation du personnel est une préoccupation constante pour l'organisation. En 2017-2018, l'Institut a priorisé une approche axée sur la sensibilisation à la civilité dans les équipes de travail. L'ensemble de l'équipe de gestion ainsi que différentes unités ont été formées et outillées pour intervenir efficacement lorsqu'il y a manquement à la civilité afin de favoriser un climat de travail sain et harmonieux.

RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Conformément aux dispositions de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (RLRQ, chapitre G-1.03), l'Institut rend compte des projets de développement réalisés et des sommes consacrées pour la gestion et le maintien de ses actifs en ressources informationnelles.

Une ressource informationnelle (RI) est une ressource humaine, matérielle ou financière directement affectée à la gestion, à l'acquisition, au développement, à l'entretien, à l'exploitation, à l'accès, à l'utilisation, à la protection, à la conservation et à la destruction des éléments d'information.

M^{me} Annie Giguère, directrice générale adjointe à l'infrastructure statistique, est désignée à titre de dirigeante sectorielle de l'information.

D'année en année, les dépenses et les investissements en ressources informationnelles sont consacrés majoritairement au maintien et au développement des actifs en place.

En matière de diffusion statistique, l'Institut a réalisé des avancées technologiques qui se sont traduites notamment par la génération dynamique des tableaux à partir de son entrepôt de données. En ce sens, un tableau statistique en format dynamique peut rendre accessible un grand volume de données sans affecter la performance à l'affichage en plus d'être adapté à la lecture sur appareils mobiles.

De plus, en vue d'améliorer le service à la clientèle lors de pannes ou d'arrêts des services informatiques, l'Institut a mis en place une page Web hébergée chez un fournisseur externe qui donne l'information concernant l'état des services.

Les tableaux suivants présentent le niveau d'avancement ainsi que les ressources humaines et financières affectées aux dossiers en RI.

COÛTS PRÉVUS ET COÛTS RÉELS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

	Capitalisables prévus (investissements)	Capitalisables réels (investissements)	Non capitalisables prévus (dépenses)	Non capitalisables réels (dépenses)
k\$				
Activités d'encadrement	0,0	0,0	355,0	319,9
Activités de continuité	400,0	173,7	3 129,0	2 833,4
Dossiers	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	400,0	173,7	3 484,0	3 153,3

DOSSIERS DE DÉVELOPPEMENT EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Liste des dossiers	Avancement	Explication sommaire des écarts
	%	
Aucun nouveau dossier prévu ou ajouté en 2017-2018.	0,0	

LISTE ET RESSOURCES AFFECTÉES AUX PRINCIPAUX DOSSIERS DE DÉVELOPPEMENT EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Liste des projets	Ressources humaines prévues	Ressources humaines utilisées	Ressources financières prévues	Ressources financières utilisées	Explication sommaire des écarts
k\$					
Aucun	0,0	0,0	0,0	0,0	

LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

À l'Institut, la responsabilité de la sécurité de l'information est confiée à M^{me} Annie Giguère, directrice générale adjointe à l'infrastructure statistique. Dans le cadre de la réalisation de sa mission, l'Institut collecte et traite des données auprès des citoyens, des ménages et des entreprises. Certaines données ont un caractère public, mais la plupart sont du domaine privé et confidentiel. Dans ce contexte, l'Institut doit maintenir un environnement sécuritaire en mettant en place un ensemble de mesures de nature technologique, administrative et contractuelle. Ces aspects sont d'autant plus importants qu'ils sont à la base du respect de la protection des renseignements confidentiels fournis par les répondants aux enquêtes, les partenaires et autres organisations. L'Institut veille, dans le respect de sa mission, à ce que l'information qu'il détient bénéficie d'une sécurité optimale, peu importe l'endroit où elle est conservée ou manipulée. Pour la prise en charge des exigences de sécurité de l'information, l'Institut prend appui sur les orientations gouvernementales et les meilleures pratiques en la matière.

Les principales actions menées au cours de la dernière année visent le renforcement de la gouvernance, de l'encadrement et des pratiques, notamment :

- > en matière de gestion des incidents. L'Institut participe toujours au réseau d'alerte gouvernemental et il a bonifié son processus de gestion. Grâce à la mise en place d'un nouvel outil, il a opérationnalisé le processus afin de pouvoir en assurer le suivi plus efficacement ;

- > sur le plan de la sensibilisation et de la formation en sécurité de l'information. L'Institut a diffusé certaines capsules d'information dans son intranet, envoyé plusieurs messages de rappel des bonnes pratiques et tenu quelques rencontres avec les intervenants du domaine, non seulement pour mettre à jour les pratiques, mais aussi pour assurer une appropriation par les nouvelles ressources ;
- > en regard des rançongiciels qui ont un grand impact auprès des internautes. Des travaux particuliers ont été faits, telle une évaluation du niveau de protection des infrastructures. Des messages de sensibilisation ont été communiqués pour contrer l'erreur humaine à la base de cette menace et tenter de diminuer nos risques résiduels ;
- > en matière de protection des renseignements. L'Institut a suivi les avancées du nouveau Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne. Ces observations vont permettre de comparer ses pratiques à ce qui se fait de mieux à l'international.

Rappelons enfin que les exigences de sécurité dans les engagements contractuels de l'Institut sont en cours de révision.

ACCESSIBILITÉ DU WEB AUX PERSONNES AYANT UNE INCAPACITÉ

En 2013, le site Web de l'Institut a été modernisé avec l'introduction, à la navigation du site, des standards d'accessibilité pour les personnes ayant une incapacité visuelle. Pour le moment, l'Institut ne diffuse pas l'ensemble des tableaux et des publications en formats accessibles aux personnes ayant une incapacité, étant donné les limitations technologiques et l'investissement requis. Par contre, étant conscient des enjeux de l'accessibilité du Web et de l'importance d'offrir à chacun un accès égal à l'information, il s'est engagé à offrir, sur demande, des solutions alternatives.

L'Institut compte poursuivre les travaux visant l'automatisation de la codification requise pour rendre les tableaux accessibles selon les standards gouvernementaux en tenant compte des capacités budgétaires et de la disponibilité de solutions technologiques fiables. Par ailleurs, plusieurs solutions permettront de combler en partie ce besoin. Par exemple, le passage graduel des tableaux au langage HTML5 permettra à ceux-ci d'être plus lisibles par les lecteurs d'écran. Il sera également possible d'exporter les tableaux en format accessible avec l'outil bureautique Excel.

Le contenu se trouvant sous l'hyperlien « Accessibilité », situé au bas de la page du site Web de l'Institut, est mis à jour régulièrement et informe les utilisateurs des travaux réalisés, des travaux en cours et des possibilités offertes.

Aussi, afin de permettre à toute personne de participer aux enquêtes, l'Institut offre, sur demande, des modes de collecte adaptés.

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICES

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011), entrée en vigueur le 5 décembre 2014,

établit des règles de gestion et de contrôle des effectifs visant principalement à suivre et à encadrer leur évolution. Elle prévoit également des mesures applicables aux contrats de services conclus pendant une période de contrôle. La présente section fait état des contrats de services conclus entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018 ainsi que du dénombrement de l'effectif pour l'année financière 2017-2018.

L'Institut a respecté, en 2017-2018, la cible de l'effectif fixée par le Secrétariat du Conseil du trésor. Cette cible était de 294 ETC, et l'Institut a utilisé 257 ETC.

CONTRATS DE SERVICES DONT LE MONTANT EST DE 25 000 \$ ET PLUS, CONCLUS ENTRE LE 1^{er} AVRIL 2017 ET LE 31 MARS 2018

	n	\$
Contrats de services avec une personne physique	0	0,00
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique	3	236 488,00
Total des contrats de services	3	236 488,00

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF EN HEURES RÉMUNÉRÉES POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018

Catégorie ¹	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Total en ETC transposés	Nombre d'employés au 31 mars 2018 ²
Personnel d'encadrement	25 445	0	25 445	14	16
Personnel professionnel	277 671	443	278 114	152	163
Personnel de bureau, technicien et assimilé	164 623	281	164 904	90	132
Personnel ouvrier, personnel d'entretien et de service	0	0	0	0	0
Total en heures	467 739	724	468 463	257	311
Total en ETC transposés (total des heures / 1 826,3)	256	0	257		

1. Les étudiants et les stagiaires ne sont pas comptabilisés pour les entités assujetties à la Loi sur la fonction publique.

2. Directeur général inclus.

Sources :

Direction des ressources financières et matérielles et Direction des ressources humaines.



06



EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES

- > ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS
- > ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI
- > ALLÈGEMENT RÉGLEMENTAIRE ET ADMINISTRATIF
- > ÉTHIQUE
- > ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES
- > EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ADMINISTRATION
- > POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS
- > DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD D'ORGANISMES PUBLICS
- > RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL ET ÉTATS FINANCIERS
- > LISTE DES ENQUÊTES STATISTIQUES

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

NOMBRE DE DEMANDES ET D'AVIS DE RÉVISION REÇUS EN 2017-2018

Nombre total de demandes reçues	6
Demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	1

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), l'Institut a diffusé sur son site Web les documents transmis dans le cadre des demandes d'accès à l'information et les renseignements relatifs aux frais et dépenses de l'organisation. Les tableaux suivants rendent compte des demandes d'accès aux documents et aux renseignements personnels.

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DES DÉLAIS AU COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017-2018

Délai de traitement	Nature des demandes traitées		
	Accès à des documents administratifs	Accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	5	0	0
21 à 30 jours	0	0	0
31 jours et plus	0	0	0
Total¹	5	0	0

1. Une demande reçue en 2017-2018 a été traitée au cours de l'exercice 2018-2019.

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DE LA DÉCISION RENDUE AU COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017-2018

Décision rendue	Nature des demandes traitées			Dispositions de la loi invoquées
	Accès à des documents administratifs	Accès à des renseignements personnels	Rectification	
Acceptée	0	0	0	
Partiellement acceptée	2	0	0	art. 1
Refusée	0	0	0	
Autres	3	0	0	art. 1 et 48
Total	5	0	0	

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La protection des renseignements personnels et la confidentialité constituent les assises de la crédibilité et de la notoriété de l'Institut. En vertu de l'article 25 de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13-011), l'Institut a l'obligation d'assurer la protection de tout renseignement obtenu en vertu de cette loi, dont la révélation permettrait de le rattacher à une personne physique ou morale, une entreprise, un organisme ou une association. Cette disposition s'applique également à toute communication de renseignements personnels effectuée en vertu de la loi.

L'Institut a mis en place des processus afin de respecter ses obligations relatives à la protection des renseignements personnels et à la confidentialité, notamment par l'entremise d'un comité d'examen de la confidentialité.

En 2017-2018, M^{me} Patricia Caris, secrétaire de l'Institut, est la responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels, désignée par le directeur général.

Source :
Secrétariat et Affaires juridiques.

ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

Afin de promouvoir l'intégration des personnes de différents groupes et ainsi avoir une fonction publique représentative de la société québécoise, le gouvernement du Québec s'est doté d'objectifs, a mis sur pied des programmes et a adopté des mesures d'accès à l'égalité.

Plus spécifiquement, l'Institut a mis en place des pratiques de gestion afin de favoriser l'embauche des femmes, des membres de communautés culturelles, des autochtones, des anglophones et des personnes handicapées.

DONNÉES GLOBALES

NOMBRE TOTAL DES PERSONNES EMBAUCHÉES, SELON LE STATUT D'EMPLOI, AU COURS DE LA PÉRIODE 2017-2018

	Permanent ¹	Occasionnel ²	Étudiant	Stagiaire
Total de personnes embauchées	12	12	11	3
Embauche d'intervieweurs (En fonction des besoins: 0 à 35 heures par semaine)	0	103	0	0
Total	12	115	11	3

1. Les données sur l'embauche du personnel permanent n'incluent que les recrutements.

2. Les données sur l'embauche du personnel occasionnel incluent les nominations durant la période visée.

NOMBRE DE MEMBRES DE L'EFFECTIF AU 31 MARS 2018

Effectif permanent ¹	230
Effectif occasionnel, étudiant et stagiaire	89
Effectif total	319

1. Directeur général non inclus.

GROUPES CIBLES : MEMBRES DE COMMUNAUTÉS CULTURELLES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET PERSONNES HANDICAPÉES

TAUX D'EMBAUCHE DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES PAR STATUT D'EMPLOI EN 2017-2018

Statut d'emploi	Total de personnes embauchées 2017-2018	Personnes membres d'une communauté culturelle	Personnes anglophones	Personnes autochtones	Personnes handicapées	Personnes membres d'au moins un groupe cible (total)	Taux d'embauche par statut d'emploi ¹
							n
Permanent	12	1	0	1	0	2	16,7
Occasionnel	12	2	0	0	0	2	16,7
Étudiant	11	2	0	0	0	2	18,2
Stagiaire	3	0	0	0	0	0	0,0
Total	38	5	0	1	0	6	15,8

1. Le taux d'embauche par statut d'emploi est calculé selon le nombre de personnes membres d'au moins un groupe cible dans un statut d'emploi donné par rapport au nombre total de personnes embauchées en 2017-2018 dans le même statut d'emploi. Ces taux n'incluent pas les intervieweurs.

RAPPEL DE L'OBJECTIF D'EMBAUCHE

Atteindre un **taux d'embauche annuel de 25%** des employés permanents, occasionnels, étudiants et stagiaires qui sont des membres de communautés culturelles, des anglophones, des autochtones ou des personnes handicapées, afin de hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique.

Résultats : En 2017-2018, le taux d'embauche des membres des groupes cibles atteint 15,8%. Bien que l'Institut a de bonnes pratiques de gestion en matière d'accès à l'égalité, les résultats peuvent s'expliquer, entre autres, par le fait que le bassin potentiel de personnes issues des groupes cibles était restreint.

TAUX D'EMBAUCHE GLOBAL DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES PAR STATUT D'EMPLOI : RÉSULTATS COMPARATIFS AU 31 MARS DE CHAQUE ANNÉE

Statut d'emploi	2017-2018	2016-2017	2015-2016
	%		
Permanent	16,7	21,0	11,0
Occasionnel ¹	16,7	10,0	30,0
Étudiant	18,2	50,0	33,0
Stagiaire	0,0	67,0	50,0
Total	15,8	21,0	26,0

1. Ces taux n'incluent pas les intervieweurs.

TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES AU SEIN DE L'FFECTIF PERMANENT¹ : RÉSULTATS COMPARATIFS AU 31 MARS DE CHAQUE ANNÉE

Groupes cibles	2018		2017		2016	
	Employés permanents dans le groupe cible	Taux de représentativité par rapport à l'effectif permanent total	Employés permanents dans le groupe cible	Taux de représentativité par rapport à l'effectif permanent total	Employés permanents dans le groupe cible	Taux de représentativité par rapport à l'effectif permanent total
	n	%	n	%	n	%
Communautés culturelles	22	9,6	21	9,1	14	7,1
Autochtones	2	0,9	1	0,4	1	0,5
Anglophones	2	0,9	3	1,3	2	1,0
Personnes handicapées	4	1,7	4	1,7	3	1,5
Total	30	13,0	29	12,6	20	10,1
Effectif permanent total²	230		230		198	

1. Ces taux n'incluent pas les intervieweurs.

2. Directeur général non inclus.

RAPPEL DES OBJECTIFS DE REPRÉSENTATIVITÉ

En ce qui concerne les personnes issues des groupes cibles, atteindre l'objectif gouvernemental de 9% de l'effectif permanent. Pour les personnes handicapées, atteindre la cible gouvernementale de 2% de l'effectif permanent.

Résultats : Le taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif permanent dépasse encore cette année l'objectif gouvernemental. Il atteint 13% au 31 mars 2018. Par ailleurs, le taux de représentativité des personnes handicapées est resté stable comparativement à l'exercice financier précédent.

TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES AU SEIN DE L'FFECTIF OCCASIONNEL¹ AU 31 MARS 2018

Groupes cibles	Employés occasionnels dans le groupe cible	Taux de représentativité par rapport à l'effectif occasionnel total
	n	%
Communautés culturelles	3	20,0
Autochtones	0	0,0
Anglophones	0	0,0
Personnes handicapées	0	0,0
Total	3	20,0
Effectif total	15	

1. Ces taux n'incluent pas les intervieweurs, les stagiaires et les étudiants.

TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES AU SEIN DE L'EFFECTIF PERMANENT¹ : RÉSULTATS PAR CATÉGORIES D'EMPLOI AU 31 MARS 2018

Groupe cible	Personnel d'encadrement		Personnel professionnel ²		Personnel technicien		Personnel de bureau		Personnel ouvrier		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Communautés culturelles	0	0,0	18	11,4	2	5,9	2	8,7	0	0,0	22	9,6
Autochtones	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2	8,7	0	0,0	2	0,9
Anglophones	0	0,0	2	1,3	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2	0,9
Personnes handicapées	0	0,0	2	1,3	1	2,9	1	4,3	0	0,0	4	1,7
Total	0	0,0	22	13,9	3	8,8	5	21,7	0	0,0	30	13,0
Effectif permanent total³	15		158		34		23		0		230	

1. Ces taux n'incluent pas les intervieweurs.

2. Personnel professionnel, y compris les avocats, les notaires et les conseillers en gestion des ressources humaines.

3. Directeur général non inclus.

GROUPE CIBLE : FEMMES

TAUX D'EMBAUCHE DES FEMMES EN 2017-2018 PAR STATUT D'EMPLOI¹

Embauche	Unité	Personnel permanent	Personnel occasionnel	Personnel étudiant	Personnel stagiaire	Total
Nombre de femmes embauchées	n	9	9	4	0	22
Pourcentage par rapport au nombre total de personnes embauchées en 2017-2018	%	75,0	75,0	36,4	0,0	57,9

1. Ces taux n'incluent pas les intervieweurs.

TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES DANS L'EFFECTIF PERMANENT AU 31 MARS 2018

Représentativité	Unité	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel ¹	Personnel technicien	Personnel de bureau ²	Personnel ouvrier	Total
Effectif total ³ (hommes et femmes)	n	16	158	34	23	0	231
Femmes	n	7	91	24	23	0	145
Taux de représentativité des femmes	%	43,8	57,6	70,6	100,0	0,0	62,8

1. Personnel professionnel, y compris les avocats, les notaires et les conseillers en gestion des ressources humaines.

2. Ces taux n'incluent pas les intervieweurs.

3. Directeur général inclus.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ À L'INTENTION DES PERSONNES HANDICAPÉES (PDEIPH)

	Automne 2017 (cohorte 2018)	Automne 2016 (cohorte 2017)	Automne 2015 (cohorte 2016)
Nombre de projets soumis au Centre de services partagés du Québec dans le cadre du PDEIPH	0	0	0
	2017-2018	2016-2017	2015-2016
Nombre de nouveaux participants au PDEIPH accueillis du 1 ^{er} avril au 31 mars	0	0	0

AUTRES MESURES OU ACTIONS

Mesure ou action	2017-2018	
	Groupe cible visé	Nombre de personnes visées
Nombre de personnes participant au Plan de développement des ressources humaines	Tous	19
Nombre de personnes participant au Programme d'accueil et d'intégration	Tous	3

MESURES OU ACTIONS FAVORISANT L'EMBAUCHE, L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI

L'Institut a renouvelé son engagement à l'égard des personnes handicapées par le dépôt de son Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2018-2019. Ce plan fait état des mesures favorisant l'embauche et l'intégration adéquate des personnes handicapées et démontre l'implication active de l'organisation envers ce groupe. En 2017-2018, l'Institut a déployé différentes actions afin de favoriser l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées. Notamment, en diffusant un communiqué afin d'encourager le dépôt d'un projet dans le cadre du PDEIPH à l'ensemble des gestionnaires et en diffusant une nouvelle sur l'intranet lors de la semaine québécoise des personnes handicapées ainsi que lors de la semaine nationale de la santé mentale.

Source :
Direction des ressources humaines.

ALLÈGEMENT RÉGLEMENTAIRE ET ADMINISTRATIF

La Politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif – pour une réglementation intelligente, pose l'obligation de faire état des réalisations découlant des engagements en matière d'allègement réglementaire et administratif à l'égard des entreprises.

À cet égard, l'utilisation de données existantes ou l'exploitation des banques de données administratives, la consolidation des demandes des ministères et organismes au sein d'une même enquête et le volume d'enquêtes utilisant des modes de collecte adaptés au participant témoignent de l'engagement de l'Institut à l'égard de l'allègement réglementaire et administratif.

Particulièrement, la combinaison de la collecte Web à un autre mode de collecte (téléphonique ou postal) est offerte aux entreprises dans la grande majorité des enquêtes récurrentes et elle est offerte systématiquement pour tous les nouveaux projets d'enquête. Cette option vise à maximiser les possibilités de participation des entreprises sélectionnées selon le mode le plus adapté à leurs besoins et à leur disponibilité.

Ces mesures contribuent directement à réduire le fardeau de réponse des entreprises dans la réalisation d'enquêtes.

Source :
Direction générale adjointe à l'infrastructure statistique.

ÉTHIQUE

RÉSULTATS AU REGARD DE L'ÉTHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE

À titre d'administrateur public, le directeur général de l'Institut s'assure de respecter les dispositions prévues par le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, chapitre M-30, r. 1).

Ce règlement a pour objet de préserver et de renforcer la confiance des citoyens dans l'intégrité et l'impartialité de l'administration publique. Il favorise également la transparence au sein des organismes et entreprises du gouvernement.

AUTRES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES À L'INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

L'Institut attache une grande importance aux valeurs d'intégrité, de loyauté, de compétence et de respect de la fonction publique québécoise.

Afin de veiller au respect du Règlement sur l'éthique et la discipline dans la fonction publique (RLRQ, chapitre F-3.1.1, r. 3), M^{me} Mélanie Dufour, directrice des ressources humaines, agit à titre de responsable de l'éthique. Ainsi, le directeur général, les gestionnaires et les employés peuvent, à tout moment, se référer à la responsable de l'éthique lorsqu'un dilemme de cette nature survient. Cette dernière exerce un rôle-conseil afin de permettre un choix éclairé et de favoriser la prise de décision.

Comme point de départ, puis en continu par la suite, afin de favoriser l'émergence d'une culture éthique forte au sein de l'Institut, des activités et mécanismes mis en place en 2017-2018 viendront s'inscrire dans une stratégie qui visera à orienter les prochaines actions en cette matière.

À titre d'exemple, l'Institut a procédé à la transmission d'un courriel invitant tous les nouveaux employés à visionner une capsule sur l'éthique et s'est doté d'un registre sur les cas et avis éthiques émis par le répondant de l'Institut.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE L'INSTITUT EN 2017-2018

L'Institut s'est doté d'un comité d'éthique qui a le mandat de donner un avis sur les aspects éthiques de tout projet auquel participent des personnes dans le cadre d'une enquête, d'une étude ou d'un projet de recherche. Le comité peut aussi faire l'évaluation d'enquêtes auprès des entreprises si des enjeux éthiques s'y présentent. La principale préoccupation du comité d'éthique demeure la protection des participants aux enquêtes contre tout risque associé à un projet.

Le comité d'éthique de l'Institut a complété sa 22^e année d'activité, dont 19 instituées en vertu de l'article 6 de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011). Au cours de l'exercice financier 2017-2018, le comité a bénéficié de la contribution de huit personnes, dont six membres externes. M. Pierre Durand en assume la présidence et M. André Duval, expert en éthique, agit à titre de vice-président.

Pendant cette période, le comité a tenu neuf réunions régulières et une réunion spéciale; il a examiné les aspects éthiques de six nouveaux projets. Lorsqu'il s'agit de questions qui ne portent pas atteinte à l'intégrité ou à la sécurité des participants, le comité considère que des avis autres que ceux obtenus en réunion plénière peuvent être émis. Les avis émis lors de ces réunions spéciales sont ensuite obligatoirement entérinés en réunion plénière.

Les membres du comité ont également assuré le suivi de projets en cours de réalisation et émis des avis sur des projets ayant subi des modifications. Le comité utilise le Formulaire de renouvellement du certificat éthique ou de modification au projet afin d'assurer le suivi des études. Dans son rapport annuel, le président souligne la disponibilité des responsables de projet ainsi que la qualité de la présentation de leur projet. Il souligne également qu'au cours des dernières années plus de demandes de modifications ont été soumises au comité et que les responsables de projet consultent de plus en plus le comité avant même d'apporter des modifications au protocole ou aux questionnaires.

La rédaction rigoureuse des ententes établissant les responsabilités de chacun des acteurs permet aussi de réduire les risques pour l'ensemble des intervenants et partenaires. La qualité des lettres d'information aux participants et des questionnaires qui leur sont présentés est aussi constatée. Afin de témoigner du souci de l'Institut d'assurer toute la protection aux participants lors des enquêtes, les documents qui leur sont transmis font mention de l'approbation du projet par le comité d'éthique de l'Institut. Cette pratique contribue à rassurer les participants et sans doute à augmenter le taux de réponse. Cela permet de protéger les chercheurs impliqués et la réputation de l'Institut.

Le comité poursuivra son travail de sensibilisation auprès du personnel et continuera d'être disponible tout au long du déroulement des enquêtes. Il s'engage également à examiner les questions éthiques autres que celles liées aux enquêtes, conformément à son mandat.

Sources:
Secrétariat et Affaires juridiques et Direction des ressources humaines.

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES VERS 2021

L'Institut a contribué à l'action 2.2.4 de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021, afin que le ministère de la Sécurité publique dispose d'informations pertinentes concernant le personnel des services de sécurité incendie de manière à ce qu'il puisse mettre en œuvre des actions structurantes en la matière. Ainsi, au cours de l'année 2017-2018, l'Institut a réalisé le *Recensement de l'effectif municipal en sécurité incendie au Québec* à la demande de l'École nationale des pompiers du Québec et du ministère de la Sécurité publique, qui souhaitaient vérifier l'efficacité des actions mises en œuvre en application de la Loi sur la sécurité incendie et l'efficacité des services de sécurité incendie, et s'assurer du respect des dispositions de cette loi ou de ses textes d'application.

PLAN D'ACTION POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2011-2015

Au cours de l'année 2017-2018, l'Institut a publié une étude portant sur la mesure de la violence conjugale, l'un des éléments figurant au Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015. Ces travaux ont permis de clarifier les principaux concepts utilisés pour mesurer le phénomène individuel et social fort complexe qu'est la violence conjugale. Une quarantaine d'indicateurs y sont présentés sous forme de fiches synthèses dans lesquelles sont détaillés les éléments nécessaires à une bonne compréhension et à une utilisation judicieuse de ces mesures. Afin d'alimenter la réflexion entourant la mesure de la violence conjugale, une discussion fait ensuite état des principaux constats sur les approches utilisées pour en mesurer les diverses facettes et de la disponibilité de statistiques fiables pour le Québec.

Sources :

Direction des statistiques du travail et de la rémunération et Direction des statistiques de santé.

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ADMINISTRATION

COMITÉ PERMANENT ET MANDATAIRE

Avez-vous un mandataire?	Oui
Combien d'employées et employés votre organisation compte-t-elle?	
> moins de 50	50 ou plus
> 50 ou plus	
Avez-vous un comité permanent?	Oui
> Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice?	Non
> Si oui, combien de rencontres?	

STATUT DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

		Date d'approbation
Votre ministère ou organisme a-t-il adopté une politique linguistique institutionnelle?	Oui	Le 22 avril 2004.
> Si oui, à quelle date a-t-elle été approuvée par la plus haute autorité de l'organisme après que vous ayez reçu l'avis de l'OQLF?		
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée?	Oui	L'Institut a reçu, à l'hiver 2018, les commentaires de l'OQLF. Les travaux sont en cours afin de les intégrer à la politique.
> Si oui, à quelle date les modifications ont-elles été officiellement approuvées par la plus haute autorité de l'organisme après que vous ayez reçu l'avis de l'OQLF?		

IMPLANTATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

		Explication sommaire
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle?	Non	En vue du dépôt de la politique révisée, un plan de communication sera élaboré afin de promouvoir cette nouvelle politique auprès des membres du personnel. De plus, le mandataire continuera de veiller à l'application de la politique en apportant son soutien aux membres du personnel si des questions se présentent.
> Si oui, expliquez lesquelles.		
> Si non, durant le prochain exercice, quelles activités prévoyez-vous tenir pour faire connaître votre politique linguistique et pour former le personnel quant à son application?		

L'Institut assure la primauté du français et accorde une attention particulière à la qualité de la langue française dans ses activités. Le français est la langue du travail, celle des normes d'achat ainsi que celle des règles concernant les technologies de l'information et des communications. Tous les documents destinés à une large diffusion, tels que les publications et les communiqués de presse, font l'objet d'une révision linguistique. Divers ouvrages de référence sont également à la disposition du personnel pour les appuyer.

Le directeur général a nommé un mandataire qui veille à l'application de la politique linguistique, plus particulièrement en répondant aux questions de nature linguistique provenant du personnel. À l'hiver 2018, l'Institut a reçu les commentaires de l'Office québécois de la langue française (OQLF) sur sa politique linguistique et a commencé les travaux afin de les intégrer. Enfin, l'Institut a publié sur son intranet diverses capsules linguistiques pour sensibiliser le personnel quant à l'application de différentes règles linguistiques.

Source :
Direction de la diffusion et des communications.

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La grille tarifaire des services offerts par l'Institut vise le recouvrement des coûts relatifs à la production de biens et services faisant l'objet de demandes spécifiques de sa clientèle.

Cette grille, mise à jour annuellement, permet à l'Institut de se conformer à la Politique de financement des services publics annoncés lors du Discours sur le budget 2009-2010. Cette politique vise à améliorer le financement des services publics afin d'en maintenir la qualité et d'assurer la transparence et la reddition de comptes relative au processus tarifaire.

En 2017-2018, la production tarifée a rapporté à l'Institut 14,5 millions de dollars incluant 2,4 millions de dollars provenant d'organismes non gouvernementaux, tandis que les coûts relatifs à ces produits et services ont atteint 14,1 millions de dollars. Dans ce contexte, le niveau de financement atteint a permis de couvrir la totalité du coût de ces produits et services au 31 mars 2018.

En prévision de l'année financière 2018-2019, la grille tarifaire a été revue et majorée de 2,00% au 1^{er} avril 2018, conformément à la Politique de financement des services publics.

Source :
Direction des ressources financières et matérielles.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD D'ORGANISMES PUBLICS

NOMBRE DE DIVULGATIONS D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES 2017-2018

1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	0
> Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi.	
> Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie.	
> Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux que celui-ci gère ou détient pour autrui.	
> Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité.	
> Le fait, par un acte ou par une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement.	
> Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible mentionné précédemment.	
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

À titre d'organisme public, l'Institut est soumis à la nouvelle Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (RLRQ, chapitre D-11.1) (ci-après la « loi ») entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017. Conformément à l'article 18 de la loi, l'Institut a élaboré une procédure facilitant la divulgation d'actes répréhensibles par les employés et a désigné une personne responsable du suivi des divulgations et de l'application de la procédure.

De plus, tel que prévoit l'article 25 de cette loi, le tableau suivant rend compte des divulgations d'actes répréhensibles au cours de l'exercice 2017-2018.

Source :
Secrétariat et Affaires juridiques.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL ET ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de l'Institut de la statistique du Québec (l'Institut) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

L'Institut reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de l'Institut, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion.



Daniel Lucian Florea
Directeur général de l'Institut de la statistique du Québec

Québec, le 19 juin 2018



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut de la statistique du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, l'état des résultats et du déficit cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut de la statistique du Québec au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Conformité des opérations à la loi constitutive de l'Institut de la statistique du Québec

En vertu de l'article 38 de sa loi constitutive, l'Institut de la statistique du Québec ne peut effectuer des paiements ou assumer des obligations, dont le coût dépasse, dans un même exercice financier, les sommes dont il dispose pour l'exercice au cours duquel ces paiements sont effectués ou ces obligations assumées.

Or, les résultats déficitaires cumulés au 31 mars 2018 totalisant 1 463 305\$ (2 752 893\$ au 31 mars 2017) témoignent du fait que l'Institut de la statistique du Québec a effectué des paiements ou assumé des obligations dont le coût dépasse les sommes dont il disposait. Ainsi, les dispositions de l'article 38 de la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec* (RLRQ, chapitre I-13.011) n'ont pas été respectées.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Christine Roy, CPA auditrice, CA
Vérificatrice générale adjointe

Québec, le 19 juin 2018

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT CUMULÉ DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

	2018 Budget	2018 Réel	2017 Réel
REVENUS			
Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec	12 588 100\$	12 588 100\$	12 411 400\$
Services rendus	14 787 085	14 512 835	14 819 468
Autres revenus	-	85 049	4 700
	<u>27 375 185</u>	<u>27 185 984</u>	<u>27 235 568</u>
CHARGES			
Traitements et avantages sociaux	21 045 000	20 047 190	20 449 131
Honoraires professionnels	1 928 280	1 881 640	446 922
Loyers	1 907 601	1 907 601	1 821 653
Services et fournitures informatiques	797 468	688 250	1 054 591
Achats de données statistiques	130 589	185 028	93 849
Communications	408 209	293 954	332 792
Frais de déplacement et de séjour	158 960	96 613	174 262
Frais de bureau	91 630	85 835	97 510
Impression	111 880	71 134	155 089
Frais de formation	157 838	49 097	86 674
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles		-	9 980
Amortissement des immobilisations corporelles	556 472	504 266	504 372
Autres charges	81 258	85 788	85 575
	<u>27 375 185</u>	<u>25 896 396</u>	<u>25 312 400</u>
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	-	1 289 588	1 923 168
DÉFICIT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(2 752 893)	(2 752 893)	(4 676 061)
DÉFICIT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>(2 752 893)\$</u>	<u>(1 463 305)\$</u>	<u>(2 752 893)\$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2018

	2018	2017
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	9 106 322\$	2 688 918\$
Débiteurs (note 5)	5 882 238	7 507 692
Services rendus non facturés	471 992	285 808
	<u>15 460 552</u>	<u>10 482 418</u>
PASSIFS		
Créditeurs et frais courus (note 6)	1 654 352	1 491 894
Revenus perçus d'avance	10 236 854	6 852 689
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	2 056 678	2 093 622
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 7)	41 128	54 619
Provision pour congés de maladie (note 8)	3 777 786	3 898 125
	<u>17 766 798</u>	<u>14 390 949</u>
DETTE NETTE	<u>(2 306 246)</u>	<u>(3 908 531)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 9)	523 764	843 718
Charges payées d'avance	319 177	311 920
	<u>842 941</u>	<u>1 155 638</u>
DÉFICIT CUMULÉ	<u>(1 463 305)\$</u>	<u>(2 752 893)\$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Daniel Lucian Florea

Daniel Lucian Florea
Directeur général de l'Institut de la statistique du Québec

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

	2018 Budget	2018 Réal	2017 Réal
Excédent de l'exercice	-\$	1 289 588\$	1 923 168\$
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 9)	(475 000)	(184 312)	(184 494)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 9)	556 472	504 266	504 372
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	-	-	9 980
	81 472	319 954	329 858
Acquisition de charges payées d'avance	(248 360)	(293 747)	(248 360)
Utilisation de charges payées d'avance	248 360	286 490	292 391
	-	(7 257)	44 031
DIMINUTION DE LA DETTE NETTE	81 472	1 602 285	2 297 057
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(3 908 531)	(3 908 531)	(6 205 588)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(3 827 059)\$	(2 306 246)\$	(3 908 531)\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

	2018	2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	1 289 588\$	1 923 168\$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	504 266	504 372
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	-	9 980
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement		
Débiteurs	1 625 454	(4 601 919)
Services rendus non facturés	(186 184)	1 067 148
Charges payées d'avance	(7 257)	44 031
Créditeurs et frais courus	161 903	343 362
Revenus perçus d'avance	3 384 165	2 500 917
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	(36 944)	93 167
Provision pour congés de maladie	(120 339)	(129 743)
	5 325 064	(168 685)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	6 614 652	1 754 483
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(183 757)\$	(178 030)\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (suite) DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

	2018	2017
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette relative à un contrat de location-acquisition et flux de trésorerie liés aux activités de financement	(13 491)\$	(12 985)\$
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	6 417 404	1 563 468
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 688 918	1 125 450
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	9 106 322\$	2 688 918\$

Un montant de 7 019\$ pour l'acquisition d'immobilisations corporelles est inclus dans les créiteurs et frais courus au 31 mars 2018 (6 464\$ au 31 mars 2017).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

1. CONSTITUTION ET OBJET

L'Institut de la statistique du Québec (l'Institut), constitué en vertu de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011), a pour mission de fournir des informations statistiques qui sont fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes.

En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, l'Institut n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la présentation de ses états financiers, l'Institut utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de l'Institut par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont les services rendus non facturés, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les indemnités de vacances dues aux employés ainsi que la provision pour congés de maladie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté car aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devise étrangère.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018**

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

La trésorerie, les débiteurs (excluant les taxes à recevoir) ainsi que les services rendus non facturés sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les crédateurs et frais courus (excluant les déductions à la source à payer et les taxes à payer) ainsi que la provision pour les indemnités de vacances dues aux employés sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

REVENUS

Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec

La subvention est constatée dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où elle est autorisée, que l'entité a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.

Comptabilisation des autres revenus, services rendus non facturés et revenus perçus d'avance

Les revenus pour services rendus sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux. Les services rendus non facturés comprennent les honoraires et les déboursés non facturés aux clients à la valeur nette de réalisation. Les revenus perçus d'avance se composent de travaux facturés à l'avance. Une perte sur contrat est constatée dès que l'Institut détermine que le projet sera non rentable.

CHARGES

Les charges comprennent le coût des ressources qui sont consommées dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018**

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie est composée des fonds de caisse et des soldes bancaires, le cas échéant, déduction faite des chèques en circulation.

PASSIFS

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux puisque l'Institut ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables établies par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Provision pour indemnités de vacances dues aux employés

La provision pour indemnités de vacances dues aux employés n'est pas actualisée puisque les journées de vacances accumulées par les employés sont prises dans l'exercice suivant.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les équipements informatiques loués en vertu d'un contrat de location-acquisition sont comptabilisés au coût, c'est-à-dire à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail, diminués des frais accessoires qu'ils renferment. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile :

Améliorations locatives	5 ans
Ameublement	5 ans
Développement informatique	5 ans
Équipement divers	3 ans
Équipement spécialisé	10 ans
Équipement informatique	4 ans
Logiciels	4 ans
Systèmes téléphoniques	3 ans
Outil de collecte	3 ans
Équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	5 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'Institut de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont l'entité bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Elles sont imputées aux charges au moment où l'entité bénéficiera des services acquis.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

3. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Le 1^{er} avril 2017, l'Institut a adopté les cinq nouvelles normes suivantes :

Norme	Adoption
SP 2200, <i>Information relative aux apparentés</i>	Prospective
SP 3210, <i>Actifs</i>	Prospective
SP 3320, <i>Actifs éventuels</i>	Prospective
SP 3380, <i>Droits contractuels</i>	Prospective
SP 3420, <i>Opérations interentités</i>	Prospective

Le chapitre SP 3420 établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire.

Le chapitre SP 2200 définit un apparenté et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les opérations entre apparentés. Des informations à fournir sont requises sur les opérations entre apparentés et les relations sous-jacentes lorsque ces opérations ont été conclues à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées et ont, ou pourraient avoir, une incidence financière importante sur les états financiers.

Le chapitre SP 3210 fournit des indications sur l'application de la définition des actifs énoncée dans la norme SP 1000, *Fondements conceptuels des états financiers*, et établit des normes générales d'informations à fournir à leur sujet. Des informations doivent être fournies sur les grandes catégories d'actifs non constatés. Lorsqu'un actif n'est pas constaté parce que le montant en cause ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, il faut mentionner les motifs sous-jacents.

Le chapitre SP 3320 définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels. Des informations doivent être fournies sur les actifs éventuels s'il est probable que l'événement futur déterminant se produira.

Le chapitre SP 3380 définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels. Des informations doivent être fournies sur les droits contractuels et comprendre une description de la nature et de l'ampleur des droits contractuels ainsi que de leur échéancier.

L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur les résultats et sur la situation financière de l'Institut. Les incidences se limitent, le cas échéant, à des informations présentées dans les notes complémentaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

4. MARGE DE CRÉDIT AUTORISÉE

L'Institut dispose d'un crédit rotatif de 3 000 000\$ auprès du fonds général du fonds consolidé du revenu (3 000 000\$ en 2017). Les avances portent intérêt au taux préférentiel de la Banque Nationale du Canada et viennent à échéance le 31 mai 2018. Au 31 mars 2018, aucune avance n'a été contractée (nul en 2017).

5. DÉBITEURS

	2018	2017
Comptes clients	5 806 621 \$	7 445 546 \$
Intérêts courus à recevoir	18 698	876
Taxes à recevoir	56 919	61 270
	5 882 238 \$	7 507 692 \$

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2018	2017
Fournisseurs	99 016 \$	254 873 \$
Frais courus à payer	112 878	48 633
Déductions à la source à payer	333 721	320 649
Traitements et temps supplémentaire à payer	1 039 371	814 633
Taxes à payer	69 366	53 106
	1 654 352 \$	1 491 894 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

7. OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	2018	2017
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition pour un montant total de 69 722\$, portant intérêt au taux de 3,81%, remboursable en versements mensuels de 1 278\$ et échéant en janvier 2021.	41 128\$	54 619\$
Les paiements minimums exigibles se détaillent comme suit:		
2019	15 337	
2020	15 337	
2021	12 779	
	43 453	
Montant représentant les intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles :	(2 325)	
	41 128\$	

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel de l'Institut participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2018, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 11,05 % à 10,97 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS qui fait partie du RRPE est passé de 15,03 % à 12,82 % de la masse salariale admissible.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018**

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Régimes de retraite (suite)

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 2,97 % au 1^{er} janvier 2018 (4,94 % au 1^{er} janvier 2017) de la masse salariale admissible qui doit être versé par l'employeur pour les participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Ainsi, l'Institut verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2018 correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible (9,88 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2017).

Les cotisations de l'Institut, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 579 909\$ (2017 : 1 654 736\$). Les obligations de l'Institut envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour congés de maladie

L'Institut dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie. Ce programme donne lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par l'Institut.

Le programme d'accumulation des congés de maladie permet à des employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Cette indemnité est payée sur la base du traitement applicable à l'employé au moment de son départ et ne peut excéder en aucun cas soixante-six (66) jours de traitement brut à la date du départ.

Les employés peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite. Actuellement, ce programme ne fait pas l'objet d'une capitalisation pour en pourvoir le paiement.

Les obligations du programme d'accumulation des congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'Institut. La valeur de cette obligation est établie à l'aide d'une méthode qui répartit le coût de ce programme sur la durée de la carrière active des employés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Provision pour congés de maladie (suite)

La convention collective 2015-2020 intervenue en juin 2016 au niveau des conditions salariales des fonctionnaires du gouvernement du Québec et l'entente de principe intervenue en mars 2018 au niveau des conditions salariales des professionnels du gouvernement du Québec ont modifié ce programme. Depuis le 1er avril 2017, les fonctionnaires peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement jusqu'à un maximum de 20 jours en banque. Toute journée excédentaire sera payable à la fin de l'année civile. Il n'y aura aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite. Des mesures transitoires sont appliquées jusqu'au 31 mars 2022. Pour les professionnels, les mêmes modalités s'appliquent à partir du 1er avril 2019 ainsi que l'application de mesures transitoires jusqu'au 31 mars 2024.

	2018	2017
Solde au début	3 898 125\$	4 027 868\$
Charge de l'exercice	684 247	671 231
Prestations versées au cours de l'exercice	(804 586)	(800 974)
Solde à la fin	3 777 786\$	3 898 125\$

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars 2018.

	2018	2017
Taux d'inflation	Entre 2,00 % et 2,33 %	Entre 2,00 % et 2,25 %
Progression des salaires nets d'inflation	0,50 %	0,50 %
Taux d'actualisation pondéré	2,49 %	2,86 %
Durée résiduelle moyenne pondérée	6,85 ans	14,56 ans

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Améliorations locatives	Ameublement	Développement informatique	Équipement divers	Équipement spécialisé	Équipement informatique	Logiciels	Systèmes téléphoniques	Outil de collecte	Équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location- acquisition	31 mars 2018
En \$											
Coût											
Solde au début	1 449 702	664 218	5 020 163	46 279	-	2 449 620	1 623 033	101 576	176 507	69 722	11 600 820
Acquisitions	7 019	-	-	-	3 526	154 034	19 733	-	-	-	184 312
Radiations	-	-	-	-	-	(3 834)	(318)	-	-	-	(4 152)
Solde à la fin	1 456 721	664 218	5 020 163	46 279	3 526	2 599 820	1 642 448	101 576	176 507	69 722	11 780 980
Amortissement cumulé											
Solde au début	1 430 587	662 000	5 020 163	46 279	-	2 100 417	1 199 238	101 576	176 507	20 335	10 757 102
Amortissement	13 989	2 218	-	-	333	233 127	237 168	-	-	17 431	504 266
Radiations	-	-	-	-	-	(3 834)	(318)	-	-	-	(4 152)
Solde à la fin	1 444 576	664 218	5 020 163	46 279	333	2 329 710	1 436 088	101 576	176 507	37 766	11 257 216
Valeur nette comptable	12 145	-	-	-	3 193	270 110	206 360	-	-	31 956	523 764

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	Améliorations locatives	Ameublement	Développement informatique	Équipement divers	Équipement spécialisé	Équipement informatique	Logiciels	Systèmes téléphoniques	Outil de collecte	Équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location- acquisition	31 mars 2017
En \$											
Coût											
Solde au début	1 836 661	664 218	5 020 163	46 279	-	2 371 961	1 554 036	101 576	176 507	69 722	11 841 123
Acquisitions	-	-	-	-	-	87 038	97 456	-	-	-	184 494
Radiations	(386 959)	-	-	-	-	(9 379)	(28 459)	-	-	-	(424 797)
Solde à la fin	1 449 702	664 218	5 020 163	46 279	-	2 449 620	1 623 033	101 576	176 507	69 722	11 600 820
Amortissement cumulé											
Solde au début	1 779 980	658 232	5 020 163	46 279	-	1 888 260	993 645	101 576	176 507	2 905	10 667 547
Amortissement	27 864	3 768	-	-	-	221 536	233 774	-	-	17 430	504 372
Radiations	(377 257)	-	-	-	-	(9 379)	(28 181)	-	-	-	(414 817)
Solde à la fin	1 430 587	662 000	5 020 163	46 279	-	2 100 417	1 199 238	101 576	176 507	20 335	10 757 102
Valeur nette comptable	19 115	2 218	-	-	-	349 203	423 795	-	-	49 387	843 718

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'Institut subisse une perte financière si les contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats. L'exposition maximale de l'Institut au risque de crédit est liée à la trésorerie, aux débiteurs (excluant les taxes à recevoir) et aux services rendus non facturés.

Le risque de crédit lié à la trésorerie est faible étant donné qu'il est déposé auprès du fonds général du fonds consolidé du revenu.

L'Institut ne croit pas être exposé à un niveau de risque de crédit significatif à l'égard de ses débiteurs et des services rendus non facturés. En effet, la majorité de ses clients sont à l'intérieur du périmètre gouvernemental. Ainsi, le risque de crédit est moindre compte tenu de l'assurance du recouvrement de ces débiteurs.

	2018	2017
Débiteurs :		
Moins de 30 jours	5 781 451 \$	3 289 294 \$
De 30 à 60 jours	18 868	4 083 273
Plus de 60 jours	25 000	73 855
	5 825 319	7 446 422
Services rendus non facturés	471 922	285 808
	6 297 241 \$	7 732 230 \$

L'Institut n'a constitué aucune provision pour mauvaises créances pour les débiteurs présentés dans le tableau précédent.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Institut ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. L'Institut gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'Institut établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels, qui sont tous dus dans le prochain exercice, se détaillent comme suit :

	2018	2017
Fournisseurs	99 016 \$	254 873 \$
Frais courus à payer	112 878	48 633
Traitements et temps supplémentaire à payer	1 039 371	814 633
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	2 056 678	2 093 622
	3 307 943 \$	3 211 761 \$

11. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS

Obligations contractuelles

L'Institut s'est engagé à verser des sommes en vertu de différentes ententes d'honoraires professionnels, d'achats de données et de services informatiques. L'échéancier se détaille comme suit :

	Valeur initiale	Solde au 31 mars 2018	Échéancier au 31 mars		
			2019	2020	2021
En \$					
Obligations contractuelles avec des parties non apparentées					
Ententes fournisseurs	1 286 737	513 383	323 024	162 065	28 294

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

11. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS (suite)

Droits contractuels

	Valeur initiale	Solde au 31 mars 2018	Échéancier au 31 mars				
			2019	2020	2021	2022	2023 et plus
En \$							
Droits contractuels avec des parties apparentées							
Ententes de service	28 460 360	10 723 798	7 812 447	1 475 111	627 240	468 000	341 000
Droits contractuels avec des parties non apparentées							
Ententes de service	4 925 628	2 417 360	870 745	275 115	220 500	210 500	840 500
Total	33 385 988	13 141 158	8 683 192	1 750 226	847 740	678 500	1 181 500

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Institut est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du comité de direction générale ainsi que du directeur général de l'Institut.

Aucune transaction n'a été conclue entre l'Institut et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

L'Institut n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

LISTE DES ENQUÊTES STATISTIQUES¹

LES ENQUÊTES AUPRÈS DES INDIVIDUS OU DES MÉNAGES

- > Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2016
- > Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017
- > Enquête québécoise sur l'expérience de soins des usagers inscrits dans un Groupe de médecine familiale (GMF), 2017
- > Enquête québécoise auprès des usagers des programmes-services destinés aux personnes ayant une déficience physique, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme
- > Étude longitudinale du développement des enfants du Québec – volet stress biologique
- > Étude longitudinale du développement des enfants du Québec – volet santé mentale
- > Étude longitudinale du développement des enfants du Québec – volet E18
- > Étude longitudinale du développement des enfants du Québec – volet E20
- > Nouvelle étude de cohorte de naissances (*Grandir au Québec*)
- > Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans
- > Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle, édition 2017
- > Enquête sur la maltraitance des personnes âgées au Québec
- > Enquête relative à la maltraitance en établissements exploitant une mission de centre d'hébergement et de soins de longue durée
- > Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle
- > Enquête pour l'évaluation du programme Passe-Partout
- > Enquête sur la garde non parentale au Québec 2020
- > Étude québécoise sur le cannabis, 2018
- > Enquête québécoise sur l'activité physique, le loisir et le sport, 2018
- > Enquête de santé du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2018
- > Enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018

1. Enquêtes menées en 2017-2018, toutes étapes de réalisation confondues (planification, démarrage, collecte, analyse, diffusion des résultats, etc.).

LES ENQUÊTES AUPRÈS DES ENTREPRISES PRIVÉES OU DES INSTITUTIONS

- > Enquête sur la rémunération globale au Québec, 2017
- > Enquête sur la rémunération globale au Québec, 2018
- > Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires
- > Enquête sur l'apiculture au Québec
- > Enquête sur la mise en marché de la pomme au Québec
- > Enquête sur la pomme de terre (écoulement de la récolte)
- > Enquête sur la pomme de terre (ensemencement)
- > Enquête sur la pomme de terre (récolte)
- > Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs – deuxième édition
- > Enquête sur les exigences linguistiques des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal, 2018²
- > Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises au Québec, 2014
- > Enquête sur les zones industrialo-portuaires
- > Enquête sur les émissions de gaz à effet de serre
- > Enquête sur les statistiques avicoles
- > Enquête sur l'activité des fonds communs de placement au Québec
- > Enquête sur le courtage de détail en valeurs mobilières au Québec
- > Enquêtes minières du Québec (production minérale)
- > Enquêtes minières du Québec (forage carottier)
- > Enquêtes minières du Québec (investissement minier)
- > Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec
- > Enquête sur la fréquentation des terrains de camping du Québec
- > Enquête sur les projections cinématographiques
- > Enquête sur la vente de livres neufs au Québec
- > Enquête sur la fréquentation des institutions muséales
- > Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec
- > Enquête sur les ventes de livres numériques
- > Enquête sur les régimes complémentaires de retraite québécois
- > Enquête auprès des organismes à but non lucratif, des coopératives et des mutuelles
- > Enquête sur les pratiques de formation en emploi, 2016

2. Cette enquête a également fait l'objet d'une collecte auprès des « municipalités ou de l'administration publique québécoise ».

LES ENQUÊTES AUPRÈS DES MUNICIPALITÉS OU DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE

- > Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture
- > Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture
- > Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise
- > Enquête sur les statistiques trimestrielles des finances municipales
- > Enquête sur les projets d'investissement au Québec
- > Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada 2016 – volet québécois
- > Recensement de l'effectif municipal en sécurité incendie au Québec, 2017



annexes



ANNEXE 1 – COLLABORATIONS MAJEURES

ANNEXE 2 – ORGANIGRAMME AU 31 MARS 2018

ANNEXE 3 – LISTE DES PUBLICATIONS

ANNEXE 4 – LISTE DES ARTICLES PARUS DANS LES PÉRIODIQUES
DE L'INSTITUT

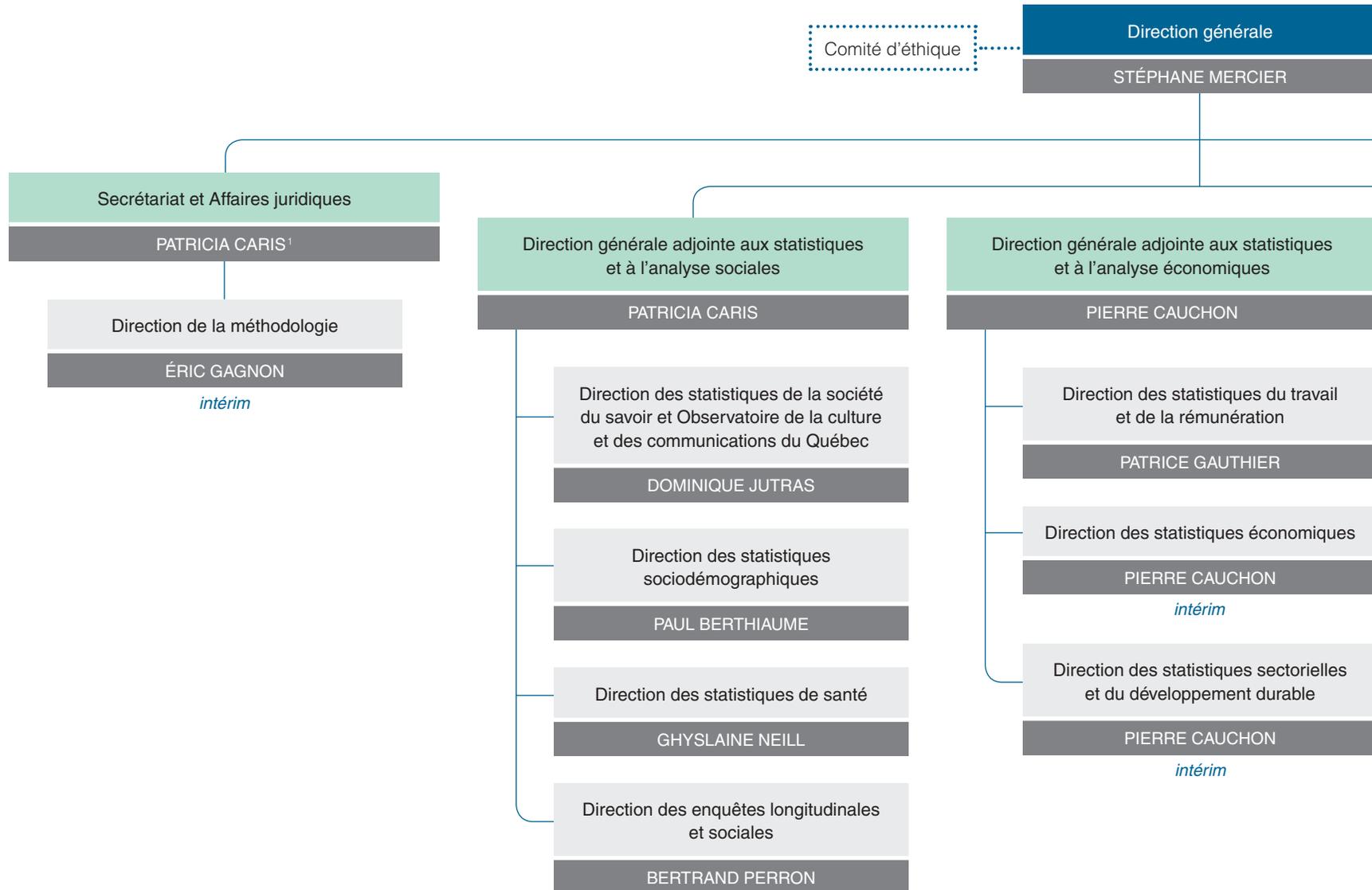
ANNEXE 1 – COLLABORATIONS MAJEURES

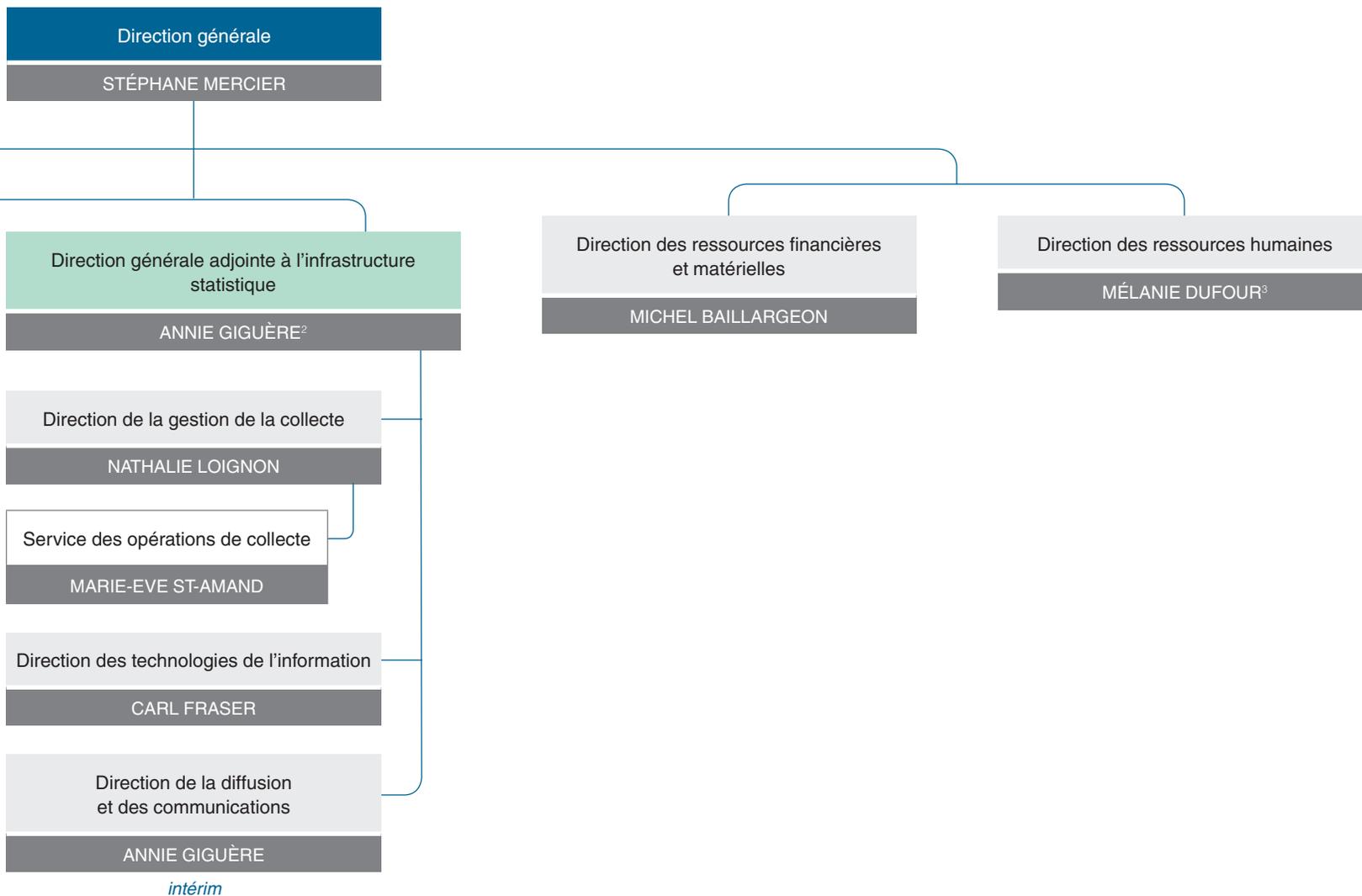
AUTRES COLLABORATIONS MAJEURES

- > Réalisation de l'*Enquête sur l'hébergement touristique au Québec* (depuis 1983)
- > Réalisation du *Compendium des indicateurs de l'activité scientifique et technologique au Québec* (depuis 1997)
- > Partenariat avec le MSSS et l'INSPQ pour la création de l'Observatoire franco-québécois de la santé et de la solidarité (depuis 2000)
- > Promotion des intérêts du Québec auprès de Statistique Canada lors des recensements (2001, 2006, 2011 et 2016)
- > Colloque international sur les statistiques culturelles (2002)
- > Lancement de la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec (BDSO) (2003)
- > Partenariat pour l'*Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs : Grandir en qualité* (2003 et 2014)
- > Publication du Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec (SCACCQ) (2004)
- > Production de statistiques minières pour le compte du ministère des Ressources naturelles (depuis 2005)
- > Lancement du projet de l'*Environnement pour la promotion de la santé et du bien-être* (EPSEBE) (2007)
- > Réalisation de l'*Enquête sur l'internationalisation des entreprises québécoises* (2008)
- > Recensement des producteurs agricoles, au bénéfice du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (2009)
- > Réalisation du *Panorama des régions* (première parution en juillet 2009)
- > Tenue des Journées d'étude sur la qualité de l'emploi en collaboration avec de nombreux partenaires (2011, 2014 et 2017)
- > Collaboration à la Stratégie de l'économie numérique du Québec afin de réaliser deux enquêtes ainsi que le cadre conceptuel d'un tableau de bord d'indicateurs sur l'accès à Internet et son utilisation (2012)
- > Réalisation de l'*Enquête sur l'industrie de l'environnement 2011* (parution 20 juin 2013)
- > Réalisation de l'*Enquête québécoise sur l'industrie maritime* (2013-2014) dans le cadre de la Stratégie maritime du Québec
- > Partenariat avec les Fonds de recherche du Québec pour favoriser l'accès aux données pour les chercheurs (2014)
- > Réalisation de l'*Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans* (EQEPE) (2015)
- > Conception et production de l'*Indice de vitalité économique des territoires* pour le compte du MAMOT (2016)

- > Collaboration à la campagne de communication du recensement de Statistique Canada (2016)
- > Réalisation du volet québécois de l'*Étude pancanadienne sur l'expérience des patients atteints de cancer et en transition* (2016)
- > Entente avec le MESI pour la réalisation d'un premier portrait statistique de l'économie sociale au Québec (2016-2019)
- > Réalisation de l'*Enquête québécoise sur l'expérience de soins des usagers inscrits dans un Groupe de médecine familiale* (2017)
- > Organisation du Colloque international sur la mesure des produits culturels numériques, en collaboration avec l'Institut de statistique de l'UNESCO (2016-2017)
- > Partenariat avec le Secrétariat aux aînés pour le développement d'un cadre de référence et la réalisation d'une enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées (2016-2017)
- > Participation au Comité de travail sur la promotion de la recherche par l'accès aux données, coordonné par le ministère des Finances (depuis 2017)
- > Partenariat avec le Secrétariat aux aînés et le MSSS pour le développement d'un cadre de référence et la réalisation d'une enquête en CHSLD sur la maltraitance (2018-2021)

ANNEXE 2 – ORGANIGRAMME AU 31 MARS 2018





1. Responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels.
2. Dirigeante sectorielle de l'information (DSI) et Responsable organisationnelle de la sécurité de l'information (ROSI).
3. Responsable de l'éthique.

ANNEXE 3 – LISTE DES PUBLICATIONS

AGRICULTURE ET INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

- > Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec. Édition 2017

CULTURE ET COMMUNICATIONS

- > L'intégration d'Internet aux processus d'affaires des entreprises culturelles ([Nouveauté](#))
- > État des lieux sur les métadonnées relatives aux contenus culturels. Glossaire ([Nouveauté](#))
- > État des lieux sur les métadonnées relatives aux contenus culturels ([Nouveauté](#))
- > Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2016
- > Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante. Édition 2017. Tome 1 L'exploitation cinématographique
- > Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante. Édition 2017. Tome 2 Production, financement, diffusion et patrimoine cinématographique

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- > Recueil des indicateurs de développement durable (niveau 1) (mise à jour continue)
- > Recueil des indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (niveau 2) (mise à jour continue)

ÉCONOMIE

- > Comptes économiques des revenus et dépenses du Québec. Édition 2017
- > Comptes économiques des revenus et dépenses du Québec. Édition 2016 (révisée)
- > Comptes économiques du Québec (trimestriel)
- > Quel PIB utiliser? Concepts et usages ([Nouveauté](#))
- > Le modèle intersectoriel du Québec. Fonctionnement et applications. Édition 2017
- > Produit intérieur brut par industrie au Québec (mensuel)
- > Produit intérieur brut régional par industrie au Québec. Édition 2017
- > Tableau statistique canadien (bisannuel)

ENVIRONNEMENT

- > Comptes des terres du Québec méridional ([Nouveauté](#))

POPULATION ET DÉMOGRAPHIE

- > Le bilan démographique du Québec. Édition 2017
- > De Styx à Iris : changement du système de codage des causes de décès au Québec en 2013. Note technique ([Nouveauté](#))

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- > Measuring patient experience through surveys: from concepts to best practices ([Nouveauté](#))
- > Mesure de l'expérience patient par enquête : des concepts aux bonnes pratiques ([Nouveauté](#))
- > Compendium sur la mesure de la violence conjugale au Québec ([Nouveauté](#))

SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

- > Compendium d'indicateurs de l'activité scientifique et technologique au Québec. Édition 2016
- > Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires. Cahier technique et méthodologique ([Nouveauté](#))
- > Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2016. Cahier technique et méthodologique ([Nouveauté](#))

SECTEUR FINANCIER

- > Courtage de détail en valeurs mobilières (trimestriel)
- > Emploi salarié de l'industrie finance et assurances, Canada et provinces (trimestriel)
- > Emploi salarié et rémunération de l'industrie finance et assurances, Canada et provinces. Édition 2017
- > Fonds commun de placement au Québec (semestriel)
- > Industrie finance et assurances : comparaison interprovinciale des principaux indicateurs économiques. Édition 2017
- > PIB et indice de concentration géographique de l'industrie finance et assurances, Canada et provinces, données révisées 2016
- > PIB et indice de concentration géographique de l'industrie finance et assurances, par région métropolitaine de recensement (RMR) du Québec, édition 2017
- > PIB et indice de concentration géographique de l'industrie finance et assurances, Canada et provinces, données provisoires 2016

RÉGIONS ET MRC

- > Bulletin statistique régional pour chaque région administrative du Québec. Édition 2017 (17 publications)
- > Panorama des régions du Québec. Édition 2017

TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

- > Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail, 2007-2017. Volume 14
- > État du marché du travail au Québec. Bilan de l'année 2017
- > La qualité de l'emploi au Québec : développements conceptuels et création d'une typologie. Édition révisée
- > Rémunération des salariés. État et évolution comparés 2017
- > Rémunération des salariés. État et évolution comparés 2017. Faits saillants
- > Résultats de l'*Enquête sur la population active pour le Québec* (mensuel)
- > Résultats de l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec*. Collecte 2016

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- > Le Québec chiffres en main, 2018
- > Modifications aux municipalités du Québec (mise à jour continue)
- > Modifications aux municipalités du Québec, 2017
- > Système du code géographique du Québec. Guide explicatif et lexique ([Nouveauté](#))
- > Québec Handy Numbers, 2017 Edition
- > Rapport d'activité 2016-2017

PUBLICATIONS EXTERNES

Certains employés de l'Institut ont contribué ou réalisé des publications diffusées par l'entremise d'autres médias que le site Web de l'Institut :

CRESPO, Stéphane (2017). « Et si les conjoints ne partageaient pas tous leurs revenus? », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 1, n° 46, p. 73-99.

JUTRAS, Dominique (2017). « Note d'orientation pour une étude sur les modèles d'affaires émergents dans certaines industries culturelles et créatives de l'espace francophone », *Dispositif d'observation des dynamiques culturelles et linguistiques*, Organisation internationale de la Francophonie, p. 45-48.

ANNEXE 4 – LISTE DES ARTICLES PARUS DANS LES PÉRIODIQUES DE L'INSTITUT

BULLETIN FLASH

- > Juillet 2017 Investissements privés et publics. Québec et ses régions, perspectives 2017
- > Novembre 2017 Investissements sous contrôle étranger, perspectives 2017
- > Mars 2018 Revenu disponible
- > Mars 2018 Investissements privés et publics. Perspectives québécoises 2018

BULLETIN SOCIO STAT

- > Juin 2017, numéro 8
- > Décembre 2017, numéro 9

CAP SUR LE TRAVAIL ET LA RÉMUNÉRATION

- > Numéro 7 Surqualification et compétences utilisées en situation de travail : les travailleurs surqualifiés sont-ils toujours perdants?
- > Numéro 8 Les travailleurs rémunérés à moins de 15\$ l'heure au Québec et au Canada
- > Numéro 9 Portait des bénévoles de 16 à 65 ans au Québec

COMMERCE INTERNATIONAL DES MARCHANDISES AU QUÉBEC

- > Volume 18, numéro 1 Conjoncture
- > Volume 18, numéro 2 Conjoncture
Dossier : Commerce international de produits TIC au Québec
- > Volume 18, numéro 3 Conjoncture
Dossier : Simulation d'une tranche de 1 milliard de dollars en exportations internationales au Québec pour l'année 2017
- > Volume 18, numéro 4 Conjoncture
Dossier : Une nouvelle version de l'outil Commerce international en ligne (CIEL)

COUP D'ŒIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

- > Numéro 52 Le bénévolat au Québec, de 2004 à 2013
- > Numéro 53 Les dons de bienfaisance de la population québécoise, 2004 à 2013
- > Numéro 54 Les naissances au Québec et dans les régions en 2016
- > Numéro 55 La mortalité et l'espérance de vie au Québec en 2016
- > Numéro 56 Liens entre la violence vécue durant l'enfance et la violence conjugale subie à l'âge adulte
- > Numéro 57 Les mariages au Québec en 2016
- > Numéro 58 Rétention et attraction des jeunes dans les régions du Québec : constats tirés du suivi des trajectoires migratoires de quatre cohortes
- > Numéro 59 La criminalité au Québec : perceptions et comportements préventifs
- > Numéro 60 La victimisation criminelle au Québec, 2009-2014
- > Numéro 61 La population des municipalités du Québec au 1^{er} juillet 2017
- > Numéro 62 L'emploi du temps professionnel et domestique des personnes âgées de 15 ans et plus
- > Numéro 63 La migration interrégionale au Québec en 2016-2017 : La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine parmi les régions gagnantes

DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES EN BREF

- > Volume 21, numéro 3 Les violences conjugales
Regard sur les plus grands donateurs du Québec
- > Volume 22, numéro 1 Première migration, migration de retour ou migration secondaire? Les migrations interrégionales de 2015-2016 à la lumière des parcours résidentiels antérieurs. La cyberintimidation et les expériences de victimisation
- > Volume 22, numéro 2 Combien de personnes vivent seules au Québec en 2016?
La population en logement collectif au Québec en 2016

FAITS SAILLANTS DE L'ENQUÊTE SUR L'APICULTURE AU QUÉBEC (HIGHLIGHTS OF THE SURVEY ON BEEKEEPING IN QUÉBEC)

- > Juin 2017 Campagne apicole 2016
- > Juillet 2017 2015 Honey Season

FAITS SAILLANTS DE L'ENQUÊTE SUR LA MISE EN MARCHÉ DE LA POMME AU QUÉBEC (HIGHLIGHTS OF THE QUÉBEC APPLE MARKETING SURVEY)

- > Mai 2017 Récolte 2015
- > Mai 2017 2015 Harvest
- > Février 2018 Récolte 2016
- > Février 2018 2016 Harvest

FLASH-INFO

- > Volume 18, numéro 2 Portrait de la rémunération en finance et assurances : point sur les entreprises de 200 employés et plus
La santé au travail des hommes et des femmes au Québec, ce que révèlent les résultats de l'*Enquête québécoise sur la santé de la population*
- > Volume 18, numéro 3 Reprise de l'emploi dans la fabrication après plus d'une décennie de recul
Entreprises privées de 200 employés et plus : salaire annuel moyen en 2016 selon la syndicalisation de l'employé et la taille des entreprises
- > Volume 19, numéro 1 Écarts de rémunération entre les femmes et les hommes au Québec : perspectives au regard des différences de composition de la main-d'œuvre
Les emplois les mieux et les moins bien rémunérés exigeant une formation collégiale ou équivalente : regard sur les entreprises québécoises de 200 employés et plus

IMPACT ÉCONOMIQUE POUR LE QUÉBEC (Nouveauté)

- > Décembre 2017 Simulations pour une sélection de secteurs productifs réalisées avec le modèle intersectoriel du Québec, 2017

LE MANUFACTURIER EN BREF

- > Décembre 2017 Impact économique du secteur manufacturier au Québec, 2013

MINES EN CHIFFRES (MINING BY THE NUMBERS)

- > Novembre 2017 L'investissement minier au Québec en 2016
- > Mars 2018 Mining Investment in Québec in 2016

OPTIQUE CULTURE

- > Numéro 53 Les ventes d'enregistrements sonores au Québec en 2016
- > Numéro 54 Les ventes de livres en 2015 et 2016
- > Numéro 55 Les dépenses culturelles des municipalités en 2015
- > Numéro 56 La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2016
- > Numéro 57 La fréquentation des cinémas en 2017

PORTRAITS ET TRAJECTOIRES

- > Numéro 20 L'expérience des parents ayant un enfant atteint d'un problème de santé ou de développement
- > Numéro 21 Utilisation des services offerts aux familles et obstacles à leur utilisation par les parents d'enfants de 0 à 5 ans. Réalités différentes selon que les parents sont dans un ménage à faible revenu et en emploi ou non
- > Numéro 22 Portrait des bénévoles de 16 à 65 ans au Québec

S@VOIR.STAT

- > Volume 17, numéro 3 La recherche et développement industrielle au Québec en 2014
- > Volume 17, numéro 4 Investissements en capital de risque au Québec et dans le monde entre 1996 et 2016
- > Volume 18, numéro 1 Écarts salariaux chez le personnel professionnel, technique et paraprofessionnel en 2016
- > Volume 18, numéro 2 Les diplômés des niveaux baccalauréat et supérieur en 2015

SCIENCE TECHNOLOGIE ET INNOVATION, EN BREF

- > Mai 2017 Résultats de l'*Enquête annuelle sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise, 2015-2016*
- > Août 2017 Les dépenses de recherche et développement en 2014
- > Novembre 2017 L'accès des ménages à Internet en 2016
- > Novembre 2017 L'utilisation d'Internet chez les Québécois
- > Novembre 2017 Les achats en ligne des internautes québécois
- > Novembre 2017 Portrait de l'accès à Internet dans les entreprises québécoises en 2016
- > Décembre 2017 L'utilisation d'Internet dans les entreprises du Québec

SCIENCE TECHNOLOGIE ET INNOVATION, EN BREF *(suite)*

- > Décembre 2017 Les entreprises québécoises et le commerce électronique
- > Décembre 2017 L'utilisation des technologies de l'information et des communications dans les entreprises québécoises
- > Décembre 2017 Les investissements dans les technologies de l'information et des communications dans les entreprises du Québec
- > Janvier 2018 Démographie des entreprises au Québec en 2014. Créations, naissances et décès
- > Janvier 2018 Démographie des entreprises au Québec en 2014. Croissance des nouvelles entreprises

STAT-EXPRESS

- > Bulletin hebdomadaire des indicateurs économiques conjoncturels (51 publications)

ZOOM SANTÉ

- > Numéro 61 Qui sont les consommateurs réguliers de boissons sucrées ?
- > Numéro 62 La santé mentale des jeunes : certains consultent, d'autres pas. Qui sont-ils ?
- > Numéro 63 La pratique régulière de l'activité physique chez les 15 à 29 ans au Québec
- > Numéro 64 Les Québécois âgés de 15 à 29 ans sont-ils plus exposés aux contraintes physiques en milieu de travail que leurs aînés ?

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui
pour le Québec de demain

« L'Institut de la statistique du Québec est l'organisme gouvernemental responsable de produire, d'analyser et de diffuser des informations statistiques officielles, objectives et de qualité pour le Québec. Celles-ci enrichissent les connaissances, éclairent les débats et appuient la prise de décision des différents acteurs de la société québécoise. »

Institut
de la statistique

Québec 